le franco albertain

Mercredi le 13 décembre 1972. Volume 6 Numéro 45



Pour la nouvelle caisse Francalta, cette première assemblée annuelle était un événement historique. Doublement puisqu'au cours de celle-ci, les membres de Francalta décidèrent d'accepter l'annexion des deux caisses populaires paroissiales de la ville d'Edmonton. Somme toute les progrès de Francalta sont réguliers et semblent justifier les espoirs que plusieurs ont mis en elle.

voir page 5

Plein feu sur la politique internationale

voir page [illegible]

Merci pour tout une dernière fois

voir page 4

$1,400,000 pour jouer au golf

voir page 16

Que le grain ne meure

Garder le silo bien couvert

NAPPAN (N.E.) Une nouvelle méthode d'entreposage en silos, en voie d'adoption par les agriculteurs de l'Atlantique, gagne les régions de l'ouest. Il s'agit de silos horizontaux sous couverture hermétique: la formule n'est pas nouvelle, mais il faut recourir à de nouvelles méthodes pour en réussir l'application.

"L'idée est venue d'Europe; elle a été mise en pratique par le Comité des grandes cultures de la région atlantique qui en a été satisfait, déclare Frank Calder, spécialiste des cultures fourragères à la Ferme expérimentale fédérale de Nappan.

"L'élément principal ajouté au silo par la chimie moderne est une couverture de plastique qui empêche l'air d'entrer en contact avec l'ensilage. La plupart des méthodes d'ensilage préconisent une mise en silo très tassée pour empêcher l'air de pénétrer et de causer un échauffement anormal.

"Mais les travaux effectués à Nappan ont confirmé que le fait de couvrir le sol avec des bandes de plastique se chevauchant les unes les autres élimine la nécessité du tassement. Tandis que l'ensilage respire, en brûlant ses réserves d'oxygène, il se tasse de lui-même et adhère

Une bande de plastique débordant de 2 à 3 pieds le long du plancher est placée sur toute la surface du mur arrière du silo et doit être assez longue pour couvrir une grande partie de l'ensilage. On fait de même sur les côtés pour que les bandes chevauchent au sommet.

Des masses d'herbe coupée peuvent être soufflées ou poussées directement contre le plastique qui couvre le mur d'extrémité pour former une bordure.

Dès que le dernier chargement de la journee se trouve dans le silo, on recouvre l'herbe avec le plastique en le repliant pour isoler l'air de l'ensilage qui a déjà commencé à fermenter. Le deuxième jour, la feuille de plastique est déroulée contre le mur et le remplissage recommence. "On peut ajouter autant d'ensilage qu'on veut, à condition de couvrir le silo à la fin de la journée", de dire M. Calder. "La bordure devient simplement plus profonde et plus longue chaque jour jusqu'à ce que le silo soit plein".

D'après M. Calder, la plupart ont 8 pieds de hauteur, mais la dimension n'est pas un facteur primordial. Le parquet peut-être en béton, mais encore là c'est une question plutôt secondaire.

L'essentiel est de garder le silo couvert et le plastique hermétiquement clos, soit en repliant les extrémités ou peut-être en les fixant au sol avec des balles de foin ou de paille, soit avec de vieux pneus de caoutchouc, si le silo est exposé au vent.

En plus de réduire les pertes au minimum, aucune odeur désagréable ne se dégage de l'ensilage. La Ferme expérimentale de Nappan recommande le système de fermeture hermétique et les agriculteurs qui l'ont essayé sont d'accord. Dans l'Ouest où le système se répand de plus en plus, la Station de recherches de Lethbridge (Alb) a un projet en cours pour démonter les meilleures méthodes de gestion des silos horizontaux pour les conditions climatiques des Prairies. Avec les vents violents qui soufflent dans le sud de l'Alberta il est indispensable de maintenir toute couverture de plastique fermement fixée au sol.

Neil McLaughlin, ingénieur en entreposage fourragère à la Station de Lethbridge, est en train d'examiner de près ce que cela représente de dépenses et de main -d'oeuvre en vue de vérifier sur les lieux les aspects économiques d'un tel système. Ainsi, il veut savoir s'il est économique de couvrir les silos horizontaux sous les conditions climatiques des Prairies en comparant les pertes d'ensilage avec et sans une couverture de plastique dans la région de Lethbridge, où les faibles précipitations peuvent modifier les pertes de l'ensilage laissé à découvert.

L'industrie forestière canadienne reprend son essor

La récupération sur les marchés de pulpe et de papier qui fut retardée au-delà des prévisions d'un bon nombre de gens, a finalement commencé, dit la Banque de Nouvelle-Ecosse dans sa plus récente revue mensuelle. En même temps, la grande demande de bois qui commença en 1971 a été même plus forte au cours de cette dernière année.

La demande pour le bois canadien reflète les taux exceptionnellement élevés de la construction domiciliaire au Canada et aux Etats-Unis. Les usines de bois aux Etats-Unis au cours de cette dernière année, ont atteint pratiquement la limite de leur capacité, et les pressions sur le marché furent augmentées par des grèves dans les chantiers de la C.B. Ainsi, cette ascendance des prix du bois qui commença au début de 1971 a depuis août dernier, changé en une montée presque verticale.

Une forte demande pour le bois canadien est prévue pour 1973 simplement à la lumière des stocks faibles à chaque phase de la production et de la distribution, et à cause de la grande demande reportée dans le domaine de la construction domiciliaire en Amérique du Nord laisse prévoir des débuts plutôt modérés en 1973, et cause conséquemment un certain relâchement dans les prix du bois, le marché en général continuera probablement d'être très ferme.

Pour les producteurs de papier-journal canadiens, les perspectives sont encourageantes, aussi, puisque la consommation aux Etats-Unis et à l'étranger augmente et l'on ne prévoit pas de nouvelles capacités en Amérique du Nord prochainement. Les ventes on tété à la hausse, et le rapport d'opération au cours des récents mois s'est amélioré de quelques 87% en comparaison du bas chiffre de 83% de l'an dernier.

Le marché aux Etats-Unis pour le papier-journal canadien n'a pas seulement été affecté par la baisse marquée dans l'emploi aux Etats-Unis qui est survenue en 1970, mais par l'expansion à long terme de la capacité de production de papier-journal aux Etats-Unis. L'expansion aux Etats-Unis a été créée en grande partie, par l'entremise de placements directs des principaux éditeurs. Conséquemment, l'industrie canadienne en est venue à servir dans un sens comme fournisseur marginal. Ainsi, des usines dans ce pays ont continué de fonctionner à des taux très élevés, baissant seulement de 99% en 1969 à 95% en 1971. Les désavantages pour les producteurs canadiens furent péniblement évidents. Cependant, il est prévu que le même procédé d'approvisionnement marginal se maintiendra à l'avantage de l'industrie canadienne pour les quelques prochaines années, et toute l'augmentation de la consommation aux Etats-Unis sera fournie par les usines canadiennes. En supposant même une expansion modérée du marché, les usines canadiennes fonctionneront à de très hauts taux en 1973. Ainsi, bien que plusieurs usines aient été fermées indéfiniment au début de 1972. Une grande usine à Terre-Neuve est maintenant remise en pleine opération.

L'amélioration en général de l'activité des affaires en 1972 a résulté aussi en une augmentation forte des ventes de pulpe en Amérique du Nord et à l'étranger. La baisse soudaine de la demande pour le bois de pulpe aux Etats-Unis commençant en 1970, suivie l'année suivante par les diminutions des demandes au Japon et dans l'Europe Occidentale, fut en contraste marqué, au tableau général des deux dernières decennies alors que les exportations canadiennes de pulpe de papier d'emballage (qui représente maintenant 90% des exportations de pulpe) a montré une augmentation moyenne d'environ 10% par année. Cette situation reflète non seulement la tendance depuis longtemps établie de marchandises pré-emballées pour les consommateurs mais aussi l'expansion rapide au cours des récentes années du transport par container de même que le succès substantiel dans le remplacement des cadres en bois pour expédition par des contenants d'expédition en carton

Pot-pour-rire pas-pour-rire

par B.J. Tremblay

"Ce soir" et demain soir

Pourquoi jouer des pièces comme:
"Six personnages en quête d'auteur",
"La cantatrice chauve" croit-on que c'est compris?

Question posée par l'un des animateurs de ce programme d'informations. Je crois bien qu'il y aura à jamais de ces gens qui nous viendront d'ailleurs et qui se croient n'avoir rien de plus à connaître, ou tout à nous enseigner.

Ils nous amènent un bagage intellectuel qu'ils croient supérieur au nôtre n'étant seulement que différent du nôtre. Ils ne savent qu'un plein de notions intellectuelles, c'est trop souvent un sac vide d'intelligence.

Ces gens ne se donnent jamais la chance de jouir de l'intelligence des autres, celle des nôtres en ce cas, voire même de s'en étonner: c'en est ennuyant pour eux, et gênant pour nous.

Qu'ils se procurent d'un sac vide qu'on puisse le remplir ou qu'ils vident celui qu'ils ont: ils apprendront ainsi que nos poubelles sont à l'arrière, tout comme nos derrières.

Aux comédiens du TFE, on n'a qu'à dire: continuez de nous édifier, qu'on puisse continuer de vous admirer.

La peine capitale

Le sujet revient sur le tapis, en vue de la date limite, suspendant la rigueur de cette peine, limite fixée au 31 décembre de ce mois.

Il est un argument qu'on évite ou qu'on omet dans tout ce que j'en ai lu:
- C'est le potentiel perpétuel d'erreur humaine, d'où la possibilité à jamais imminente de condamner à mort un parfait innocent

(Il se peut qu'on ait un exemple de cela, dans le cas de Latta et de la mort de Neville).

C'est l'argument qui clorerait tout débat à ce sujet, et rendrait immorale, même l'idée d'une telle peine.

Ce qui devrait être normal du capital, c'est de pouvoir garder sa tête sur ses deux épaules, même pour le juge.

Il y en a même qui argumenteraient que le Christ n'aurait pu être glorifié, si ce n'eût été de la peine capitale infligée même aux innocents!

La province en bref

L'Achidiocèse Grouard-McLennan fait ses adieux à Mgr Routhier

Le 8 décembre, c'est fête au Ciel. C'est fête aussi sur terre dans le coeur des amants de la sainte Vierge en ce jour de l'Immaculée - Conception. C'est fête pour le Oblats de Marie-Immaculée qui gardent une tendre dévotion pour leur patronne céleste, et c'est ce jour qu'ils ont choisi pour rendre un dernier hommage à Son Excellence Monseigneur Henri Routhier, O.M.I., l'archevêque démissionnaire de Grouard-McLennan.

Plus d'une centaine de prêtres religieux et religieuses ont répondu à l'invitation et se sont réunis autour de leur Archevêque pour partager les agapes fraternelles servies au Collège Notre-Dame de la Paix, à Falher. A la table d'honneur, avec Son Excellence Monseigneur Routhier, on remarquait: le Révérend Père Jean Marsan, O.M.I., Vicaire Capitulaire et Provincial des Pères Oblats: le Père Majorique Lavigne, O.M.I. Vicaire Général sortant de charge; l'abbé Aldéric Gould, doyen des Prêtres séculiers représentant ses confrères: le Père Hugo Loran, O.M.I. curé de Peace River, représentant des Pères Allemands de la province de St-Mary; le père R. McNally, c.s.s.r, représentant des Pères Rédemptoristes; le Frère Bédard, O.M.I. représentant les Frères Oblats: le Père Joseph Forget, O.M.I. administrateur du Collège: et une religieuse de chaque congrégation représentant ses compagnes en service dans le diocèse. Sont bien connus les sentiments d'admiration et de reconnaissance, partagés par son clergé paroissial d'ailleurs, que son Excellence a toujours entretenus vis-à-vis ces précieuses collaboratrices de l'apostolat dans la Vigne du Seigneur. Elles méritaient bien d'être hautement représentées.

Le Père Joseph Forget, O.M.I. agissait comme maître de cérémonies pour présenter les portes-parole d leur groupe. Le Père Hugo Loran, O.M.I., curé de Peace River, au nom des Oblats de la Province allemande qui dessert un bon secteur de ce district, fit entendre le premier ses louanges à notre Archevêque. Rappelant le souvenir des anciens Evêques de notre région qu'il appelle les hommes de Dieu, les héros de Dieu, il précise que nous sommes réunis pour faire nos adieux à Monseigneur Routhier, digne successeur de ces héros. "Excellence, vous nous avez donné l'exemple des grandes vertus: la foi, par votre loyauté totale, sans compromis dans les choses de la Foi: l'espérance, en dépit de toutes les difficultés, vous les avez toujours affrontés avec sérénité et une confiance basée sur ces paroles du Christ: "Je serai avec vous jusqu'à la fin du monde"; la charité, exprimée par un encouragement, par une louange, parfois même par une remarque, tout pour le succès du Royaume du Christ. Nous vous remercions pour le bon exemple donné pour nous faire mieux comprendre ce que signifie d'être prêtre de Dieu et Oblat de Marie-Immaculée. Nous apprécions les directives données dans toutes les spères de l'Apostolat, surtout par d'éducation chrétienne dans les écoles catholiques. Puissiez-vous maintenant être favorisé de bien des années de vie encore. C'est notre souhait et l'intention de nos prières aujourd'hui."

En remerciant le Père Loran, le Père Forget signale que le Père Loran doit également quitter son poste dans quelques jours et il lui transmet nos voeux de succès dans son nouvel apostolat aux Retraites fermées de Saskatoon.

Le deuxième témoignage vint de Soeur Gertrude Hurteau, des Soeurs de Ste-Croix, au nom de toutes les religieuses du diocèse. Elle le fit par un chant approprié qui démontre ce qu'on doit être dans la communauté chrétienne: communauté d'amour, témoignage d'amour, partage de nos biens et notre être. "Monseigneur, dit-elle, notre souvenir, notre affection et nos prières vous accompagnent. Nous vous souhaitons un apostolat fructueux dans votre changement de ministère".

L'abbé Aldéric Gould, doyen des prêtres séculiers du diocè et curé de High Prairie, prit ensuite la parole pour dire, en les illustrant par des faits, les qualités qu'il a trouvées chez Mgr Routhier, "Il fut, dit-il, un homme de Dieu, un homme de prière, un homme confiant dans la Providence de Dieu. Nous avons trouvé en lui une véritable vocation sacerdotale, nous avons appris de lui que c'est à force de travail qu'on peut réussir en tout pour la plus grande gloire de Dieu. Au nom des prêtres séculiers de cet Archidiocèse, je veux vous remercier bien sincèrement et vous assurer de notre souvenir dans nos prières.

L'orateur asuivant, le Père R. McNally, c. ss.r. curé de Grande Prairie parlant au nom des Pères Rédemptoristes, s'excuse de n'avoir qu'un faible témoignage personnel à apporter puisqu'il ne réside dans l'Archidiocèse que depuis cinq amois mais il est heureux de dire qu'il a entendu beaucoup de bien de la part des Pères et des laïque dans leur appréciation du travail de Mgr Routhier. Il en conclue facilement que Mgr est réellement un "homme de Dieu".

Le Père Jean Marsan, O.M.I. Vicaire Capitulaire et parlant en sa qualité de Provincial des Pères Oblats, nous prévient que les grandes émotions sont muettes et donc qu'il ne sera pas long. Il nous lit d'abord une lettre adressée à son Exc. Mgr Routhier par le Père Léo Deschalets, O.M.I. ancien Supérieur Général des Oblats. Le Père Marsan fait siens les beaux témoignages qui y sont exprimés: "Immense a été votre tâche! et splendide vos réalisations!" Puis il ajoute: "Nous devons nous féliciter d'avoir eu Mgr Routhier comme provincial d'abord durant un an, puis comme évêque depuis 1945. Nous avons reçu de lui beaucoup de principes de doctrines sures, nous avons appris le sens de notre vie religieuse telle qu'il nous en a donné l'exemple lui-même, et, à le voir aller résider à la Maison privinciale à Edmonton, nous pouvons juger de son attachement à sa congrégation et à la vie religieuse". Le Père Marsan se réjouit que c'est le choix de Mgr Routhier qui nous permet d'avoir Mgr Henir Légaré, O.M.I. comme son successeur, et "c'était le meilleur cadeau qu'il pouvait nous laisser".

Et enfin ce fut auttour de Mgr Routhier. Il se dit d'abord très ému des beaux sentiments entendus jusqu'à maintenant. Il admet que sont bien visibles les progrès faits par ce vicariat d'abord, puis archidiocèse durant les 29 ans presque qu'il est ici. Il ne s'en donne par le crédit, il a trouvé parmi les missionnaires des deux sexes, une grande générosité envers l'Eglise, source de tout ce qui a été fait. Ce qui lui a été le plus agréable du delà de toute expression, c'est l'esprit qui a animé les prêtres, pères, frères et soeurs dans leur travail avec lui. Une autre source de satisfactions est l'obéissance manifestée envers l'Eglise et envers toute autorité Il rend témoignage à la coopération, au bon jugement de ses conseillers. Merci aussi aux Religieuses qui sont indispensables au rayonnement de l'Eglise, elles rendent possible bien des réalisations et encore aujourd'hui leur influence se font sentir dans les ecoles. Malheureusement le recrutement n'apporte plus de sang nouveau dont nous avons besoin. "Je ne suis pas pessimiste dans l'avenir de l'Eglise nous dit Mgr Routhier. "Dieu ramènera les solidités des doctrines qui a été contaminée dans une certaine mesure par une nouvelle forme de modernisme ou par les faux prophètes qui nous donnent des formules ambigues au lieu de nous donner dans sa plénitude cette vérité qui est contenue dans les asaintes Ecritures et la Tradition de l'Eglise. C'est important de conserver tout ce qui était bon dans le passé en l'améliorant, en l'approfondissant. Les dogmes qui ont été définis dans le passé reteront toujours éternellement vrais".

Monseigneur Routhier fait ensuite une exhortation à cette élite que composent les religieux et les religieuses de vivre profondément leur vie religieuse, en retournant si nécessaire à l'esprit des fondateurs pour ainsi demeurer fidèles à leur engagement. Parlant de sa devise episcopale qu'il dit avoir puisé dans les actes de St-Paul "Enseigner la vérité dans la charité", il nous dit que pour lui cela signifie: "S'engager à exprimer sa pensée clairement, avec certitude, sans peur, évitant de peiner qui que ce soit. Cecei doit également être un idéal pour chacun de vous: demeurer fidèle à l'enseignement donné par le Christ et le prêcher avec amour pour tous".

Après le souper, le clergé se dirigea vers la cathédrale de McLennan où les diocésains l'attendaient pour une messe concélébrée. Plus de 30 prêtres entouraient l'autel avec Mgr Routhier. Après l'entrée solennelle, deux messages furent apportés par deux paroissiens.

Mgr Bernard Boulet, de Guy s'adressa d'abord en français pour remercier Monseigneur pour l'immense travail qu'il a fait "avec un zèle infatigable, un courage à toute épreuve, un amour sans mesure. Ce travail n'a pu se faire sans soucis, inquiétudes, chagrins. Votre travail vous a forcé à des voyages en tout sens et sans bruit, également à des absences, tout cela pour promouvir le bien spirituel du diocèse. Vous avez rehaussé de votre présence et de votre participation les réunions religieuses, sociales, patriotiques, familiales. Vous avez

(suite à la page 15)

A Girouxville

Club 4H en Alberta

Un congrès de 360 moniteurs des clubs 4H de l'Alberta avait lieu du 6 au 8 novembre afin d'échanger des idées et de donner leurs points de vue sur l'organisation des clubs, sur le plan local et provincial.

Les personnes suivantes de notre région y assistaient: Mme Edith Lonfat de Guy, Mme Lena Kopp de Culp, Mme Simone St-roix de McLennan, Mme Juliette Boucher de Jean Côté et Mme Edna St André de Girouxville.

Le congrès débuta au Château McDonald pour l'inscription et le soir un banquet eut lieu. On a pu y entendre des orateurs invités tels que M. Horst A. Schmidt, ministre de la Culture, Jeunesse et Loisirs; M. Ed Ness, représentant de l'Alberta Wheat Pool; M. V. MacDonald, représentant du Ministère de l'Agriculture (fédéral); Dr G.R. Purnell, député du Ministère de l'Agriculture (provincial) et M. Les Usher, ministre du Ministère de la Culture, Jeunesse et Loisirs.

Après le souper, quatre membres présentèrent le programme des camps d'été 4H pour l'année 73.

Pendant deux jours les congréssistes étudièrent et discutèrent les problèmes des clubs en général et ce qu'ils aimeraient voir s'améliorer.

Les dames d'Unifarm

Mesdames Irène Boisvert, Henri Bégin, Lucille Lemire et Lucie St-André assistèrent à la convention annuelle des Dames d'Unifarm le 7 et 8 novembre.

Chaque local apporta beaucoup de belles choses d'artisanant qui furent exposées et jugées. Girouxville remporta la deuxième place.

Des résolutions concernant la famille en général furent discutées. Dans l'ensemble, la convention fut la plus intéressante avec ses orateurs invités qui surent transmettre le message du thème de la convention.

Récompenses à nos élèves

Mlle Paulette Audet, autrefois de Girouxville, âgée de 16 ans et élève modèle du grade 11 de l'école de Grande Prairie, reçut un trophée offert par les Pères Rédemptoristes.

Ce trophée est remis à l'élève ayant le plus d'initiative et qui fait le plus de progrès au cours de l'année scolaire. Paulette avait comme moyenne 88% pour son grade 10.

****

Une bourse de 50 dollars offerte par la Légion Canadienne Royale de McLennan a été décernée à Mlle Dolorès Tailleur de Jean Côté, élève du grade 11 à l'école G.P. Vanier.

Cette bourse est décernée à l'élève du grade 10 avec une forte moyenne et Dolorès a réussi à obtenir 83% pour l'année scolaire 1971-72.

Félicitations à nos gagnantes et continuez le beau travail!

Décès à Falher

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Bernard St-Pierre survenu à la suite d'un accident de la route à l'âge de 48 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Pauline, une fille, Mme Gilles Lavoie (Viviane), deux fils, David et Marc, son père et sa mère, M. et Mme F. St-Pierre, un frère, Roland, une soeur, Mme Jeanne L'Heureux.

Le service funèbre fut concélébré par les Rév. Pères A. Turenne, Roger Prieur, Eugène Leblanc, Jacques Johnson, René Bélanger, Père Lalonde et Père Tessier, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

La garde d'honneur était composée de MM. Marcel Rochon, Hector Guénette, John Guérin, Guy Simard, Paul Brisson, Gérard Maisonneuve, Louis Sylvain, Gérard Johnson, Léo Anderson et John Smith. Les porteurs étaient MM. Paul Aubin, Gérard Archibald, Georges Augin, Lucien Gagnon, Dale Joslin et Albert Blouin. M. Roger St-Pierre portait la croix.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Mme Aurelius Servant.

Éditorial

Une dernière fois merci pour tout

La vie, c'est une drôle de chose. Il y a un peu plus d'un an, j'étais un Québécois ne connaissant que son île et me voilà aujourd'hui grandi de vous, de ce que vous m'avez donné, de ce que nous avons partagé ensemble.

Certes la vie continuera mais, comme dit la chanson, le temps fera de mon passage en Alberta l'un de mes plus beaux souvenirs.

Quand je fais le bilan, je me rappelle l'hospitalité des gens de Lacorey, les franches poignées de main d'un Jean-Claude Lajoie, les repas de Mme Dallaire, les parties de ping-pong avec les Girard et ces fêtes à St-Paul, la taverne de Falher où entre Canadiens-français on jase du temps qu'il fait sur le pays, le repas champêtre au parc Beauchemin, la tenacité du regretté Père Jean Patoine. Quand je fais le bilan, c'est avec un sentiment de fierté et de reconnaissance. Oui, je suis fier de pouvoir me dire un de vos amis. Vous m'aviez adopté.

Comment pourrai-je vous oublier! Comment pourrai-je oublier des lutteurs de la taille d'un Tharcis Forestier, d'un Fernando Girard ou encore d'un Louis A. Desrochers! Comment pourrai-je oublier le dévouement de tous ces membres de l'A.C.F.A. qui consacrent temps et énergie pour la sauvegarde et l'épanouissement de notre nation!

S'il est de tradition de faire des souhaits au début d'une nouvelle année, permettez que je devance les miens de quelques semaines. En vous quittant, je souhaite que le mouvement Francophonie Jeunesse parvienne à rassembler la jeunesse et à lui donner le sens de la lutte qui a caractérisé les pionniers francophones de l'Alberta; je souhaite que Francalta atteigne le but de ses fondateurs, qu'un centre socio-culturel canadien-français soit créé à Edmonton et surtout, je souhaite que dans un proche avenir l'école unilingue française soit instituée en Alberta.

Mais, comme on dit, c'est facile de parler lorsqu'on quitte les rangs. Un autre rédacteur-touriste vous quitte mais soyez assurés que lorsque vous recevrez ce journal, mon dernier journal, je serai à parler de vous, de mes amis de l'Alberta.

Yvan Poulin

Bloc-Note

A lire absolument

Dans le supplément de l'Edmonton Journal "Canadian Magazine" édition du 9 décembre, on peut lire un excellent article sur la télévision canadienne-française ou la programmation de Radio-Canada. Cet éloge bien mérité ouvrira peut-être les yeux à bien des Canadiens-français d'Edmonton qui obstinément boudent encore ce qui est qualifié par l'auteur de l'article comme l'un des meilleurs postes de télévision au monde.

Dans cet article très bien documenté, on apprend que les émissions pour enfants de Radio-Canada se sont méritées des prix un peu partout dans le monde, que les téléromans sont aussi populaires en France qu'au Québec et aussi que les directeurs de Radio-Canada ne se permettent pas de juger pour les autres adultes ce qui est mauvais ou bon, côté morale. Cet article, somme toute, rend justice aux efforts de Radio-Canada pour donner à la population canadienne-française une télévision qui dépasse dans bien des domaines les émissions américaines, anglaises ou européennes.

Les Franco-colombiens et l'école française

Dimanche passé nous pouvions voir aux nouvelles de fin de soirée de la société Radio-Canada que les Franco-colombiens sont décidés à demander au gouvernement l'école unilingue française pour sauvegarder leur identité et leur héritage culturel.

Le nouveau gouvernement de la Colombie Britannique et son ministre de l'éducation semblent favorables à l'établissement d'une école unilingue française. Certes, ils savent qu'il y aura un "backlash" de la part des anglophones fortement majoritaires mais les autorités gouvernementales pensent qu'il sera de courte durée. Si les Franco-colombiens gagnent cette bataille et obtiennent leur école unilingue française, ils peuvent être assurés que leur combat pour la sauvegarde de leur identité ne sera pas un vain combat.

Actuellement, en Alberta, malgré l'exemple de l'Ontario, du Manitoba et peut-être bientôt de la Colombie, on ne semble pas encore convaincu de la nécessité de l'école unilingue française. Malgré les pauvres résultats de l'école bilingue, on semble encore considérer que c'est la solution rêvée. Qu'on cesse donc de se préoccuper du "backlash" et qu'on commence à analyser sérieusement les résultats de l'école bilingue pour se convaincre de son inefficacité.

Lettre ouverte

Sommes-nous assimilés?

M. le Rédacteur,

Franco-albertain d'origine, je le suis demeuré de coeur, bien que je ne vive plus en Alberta depuis quelques années pour des raisons que je n'ai pu contrôler. Mais je n'ai pu m'empêcher de réagir à la lettre du Dr. J. Sabourin (Franco, 22 novembre); aussi me permettrez-vous ces commentaires.

Votre correspondant n'est pas le seul à ne pas avoir compris le véritable esprit de la loi sur le bilinguisme. Il faut reconnaître, avant tout, qu'il y a deux sortes de bilinguismes: le bilinguisme institutionnel et le bilinguisme individuel. Le premier, basé sur la reconnaissance officielle de l'égalité des deux langues - le français et l'anglais - préconise l'accès égal à des services gouvernementaux et publics dans l'une et l'autre langue. Ce principe a pour but d'assurer l'égalité des deux groupes linguistiques fondateurs au sein du pays. L'alternative, on le sait, pousse certains membres du groupe minoritaire (et dont la plupart vivent au Québec) à chercher la séparation pour la simple raison qu'ils prisent cette égalité au dessus même des questions économiques. Peut-on vraiment les blâmer de chercher à se débarasser de cette étiquette de colonisé?

Quant au bilinguisme individuel, tous les citoyens ne sont pas appelés à le pratiquer dans un pays qui reconnaît l'égalité des langues officielles. Depuis la Confédération, les frais du bilinguisme, à part quelques rares exceptions, ont toujours été faits sur le dos des francophones. La loi sur le bilinguisme a justement pour but de rectifier cette situation (pour ne pas dire cette injustice), surgie à la Confédération. Que devons-nous en déduire, sur le plan pratique, par rapport aux questions scolaires? Puisque les pères de la Confédération n'en ont traité que du seul point de vue religieux.

Les arguments du Dr. Sabourin ne sont pas convaincants. Il généralise gratuitement. Sans compter que le Collège des Jésuites a fermé ses portes voilà déjà plus de trente ans.

Il faut, M. le Rédacteur, tenter de convaincre des gens bien intentionnés comme le Dr. Sabourin, qu'ils sont dans l'erreur. Une culture ne se préserve pas dans un vacuum. Elle doit non seulement survivre, mais s'épanouir, ce qu'elle ne peut certes pas faire au sein d'une autre culture et d'une autre langue. Nos enfants ne sauront jamais bien parler et écrire le français s'is ne passent pas par le creuset de l'école française. Tout au plus ne seront-ils qu'à demi bilingues. L'expression

(Suite à la page 6)

Le Franco

SECRETAIRES A LA REDACTION
Louise Chartrand
Ginette Brown

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril
Tel. 422-0388

Hebdomadaire français, devoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi à 10010-109e rue Edmonton 14, Alberta

REDACTEUR: Yvan Poulin

HEBDO DU CANADA

Tarifs d'abonnement
1 an: $5.00
2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: par année $7.50

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 1881

Première réunion annuelle de la Caisse Francalta

Les progrès de la Caisse Francalta sont constants mais l'intérêt de la population C.F. d'Edmonton n'a pas encore atteint le niveau souhaité

Edmonton (Y.P.): Vendredi passé se tenait à la maison St-Joseph la première réunion de la Caisse Populaire Francalta. Une fois de plus, nous avons été grandement impressionnés par le sérieux des directeurs et de l'exécutif de la Caisse. Leurs pourparlers avec le gouvernement et la Fédération des Caisses sont constants. Avant de poser un pas en avant, les directeurs veulent être certains de poser le bon et au bon moment. Le but premier de cette réunion était de faire accepter aux membres les annexions des caisses St-Joachim et St-Thomas d'Aquin. Les membres ont aussi accepté que le nombre de directeurs de la Caisse soit porté à 9 et ont demandé aux directeurs de faire en sorte que le service de chèques soit mis à la disposition des membres au plus tôt.

Que penser de cette première réunion annuelle? Nous avons été déçus de la faible présence des membres (à peine 20 membres étaient présents); cependant cela n'a rien de surprenant. Les autres CREDIT UNIONS de la ville d'Edmonton ont le même problème. La participation est certes un mot populaire mais peu font l'effort de le mettre en pratique. Que voulez-vous la drogue télévision, c'est quelque chose d'irrésistible...

Deuxième conclusion: les progrès de Francalta sont constants. Lorsque les annexions des deux caisses populaires paroissiales seront complètées (soit vers le début de janvier) Francalta comptera environ 600 membres.

Troisième conclusion: les animateurs économiques de Francalta ont touché actuellement, d'une façon ou d'une autre, les membres les plus actifs de la francophonie d'Edmonton. C'est donc au début de 1973 et dans les mois qui suivront que le véritable défi de Francalta devra être relevé. Cela ne sera pas facile. Il leur faudra aussi convaincre ces francophones de considérer Francalta comme une institution financière pouvant leur assurer les mêmes services et avantages qu'une banque. Ce qui est vrai sur papier ne convainct pas toujours.

Somme toute l'évolution de Francalta est normale. L'intérêt de la population francophone d'Edmonton n'a pas encore atteint le niveau souhaité mais cela devrait venir. Tout en moins le souhaitons-nous et cela même pour l'avenir du fait français en Alberta.





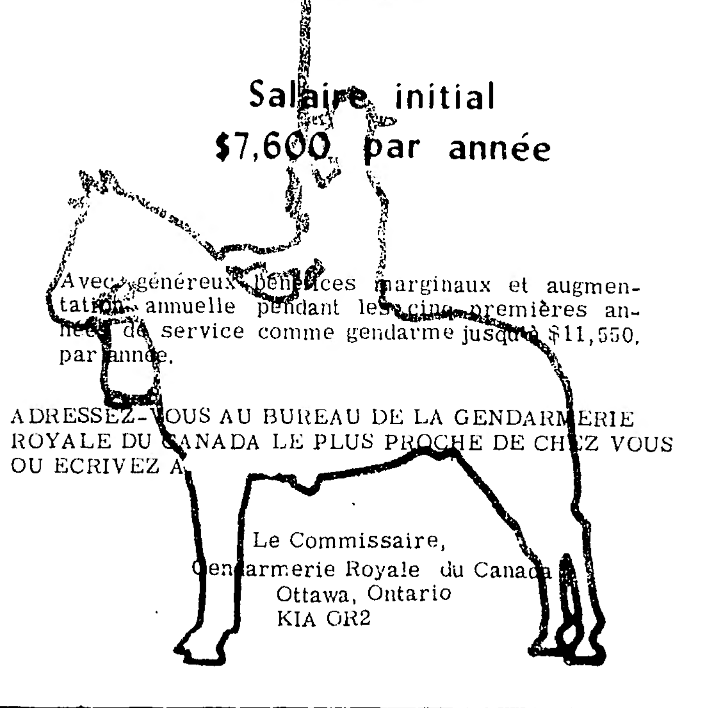
Laurent Uliac
Tél. 469-1671



René Blais
Tél. 466-9572







LA PENSEE DU LINGUISTE

La mauvaise traduction voilà l'ennemi

On s'émeut et à juste titre de l'importance que certains auteurs et certains linguistes "nouvelle vague" donnent au joual. Je pense que le joual est un phénomène marginal et qu'il faut cesser d'en parler. Il s'éteindra, s'épurera en fait de lui-même, avec le temps. Pour moi, le véritable ennemi de la langue française a été et demeure la mauvaise traduction. Une langue mal traduite, et les exemples ne manquent pas de ce scandale qui a assez duré au Canada, ne peut s'imposer, ne peut servir, puisqu'elle ne peut servirà exprimer la pensée. J'ai sous les yeux des instructions techniques de mise en marche d'un moteur et plus précisément du système d'allumage. Or si l'anglais est soigné (et il l'est invariablement dans ces cas-là parce qu'il est conçu par des techniciens qui possèdent bien leur langue), la version française est lamentable, inacceptable et totalement stérile. Jugez-en. Au lieu du "système d'allumage traditionnel" le traducteur sans doute sénile et sûrement incompétent a le toupet de nous donner (et de se faire payer par les anglophones qui ont retenu ses services) ce qui suit: conventionnel système de ignition. Ignition existe en français, mais il signifie seulement l'état d'un corps en combustion. C'est l'allumage qui, dans notre langue, est l'équivalent de l'anglais "ignition".

La phrase elle-même n'a pu être écrite que par quelqu'un qui prétendait connaître le français mais ne savait même pas construire une phrase en français. C'est de l'inconscience, voire de la malhonnêteté Dans un autre monde d'emploi d'une machine électrique, je lis avec effarement la phrase suivante: "avec référence à la figure attachée, suivez attentivement". Croyez-moi, ce charabia prétend signifier en français: "Suivez les indications figurant sur le dessin ci-joint". On se fout du consommateur, pardonnez-moi l'expression. Ce scandale sape littéralement les forces vives de notre langue, beaucoup plus que le joual qui lui, au moins, a sa raison d'être dans certains milieux défavorisés anglicisés que veulent dépeindre les auteurs de pièces comme les Belles Soeurs et En pièces détachées, pièces que j'ai aimées et qui sont du très bon théâtre. Mais la mauvaise traduction a été un véritable fléau pour notre langue. Elle a causé la prolifération des anglicismes, barbarismes et charabia qui sont encore, en 1972, déversés sur la communauté québécoise en guise de français. Je sais que les bons traducteurs sont rares et coûteux, mais si le français doit survivre et s'il doit être rentable, la traduction doit s'améliorer. Il n'y a pas d'autre choix. Car c'est dans tous les domaines que ce fléau nous atteint.

Louis-Paul Béguin.

Expressions à corriger

FORMES FAUTIVES	FORMES CORRECTES
La cueillette du courrier	La levée du courrier
La cueillette des ordures ménagères	L'enlèvement des ordures ménagères
La cueillette des oeufs	La collecte des oeufs
La cueillette des vieux journaux	Le ramassage des vieux journaux
La cueillette des pommes de terre	La récolte des pommes de terre
La cueillette de la documentation	La recherche de la documentation

Lettre ouverte

(Suite de la page 4)

"école bilingue" doit être considérée par tout groupe minoritaire francophone hors du Québec comme un instrument de francisation, non d'assimilation comme le veulent tant d'anglophones. A moins, évidemment, que nous soyons déjà assimilés...

Jean Pariseau
Ottawa

In Memoriam

C'est avec beaucoup de regret que j'ai appris le décès de Monseigneur Ketchen. Cela me rappelle plusieurs souvenirs: alors qu'il était actif au sein de l'A.C.F.A. ou encore lorsque je servais la messe. C'est aussi lui qui a baptisé notre fille. Comme le temps passe vite. Cela fait déjà trente ans...

Il y a aussi la retraite de Monseigneur Routhier, un autre grand qui a travaillé bien fort dans la région de Rivière-la-Paix. Il laisse la place aux plus jeunes. Lui aussi je le connaissais bien. Je fus à quelques reprises son servant de messe et à l'âge de 15 ans j'ai assisté à l'une de ses retraites.

Ces deux hommes seront difficiles à remplacer. Nos hommes-clé partent trop vite. Pourrons-nous les remplacer.

Georges Lapierre
Calgary

"Je suis personnellement satisfait de la réunion"

L'A.C.F.A. rencontre officiellement le gouvernement de l'Alberta

EDMONTON (Y.P.): Mercredi le 6 décembre, sept représentants de l'ACFA (M. Jules Van Brabant, M. Paul Denis, M. François McMahon, Dr Joseph Moreau, Me Louis A. Desrochers, M. le Juge André Déchêne et M. Daniel Poulin) rencontraient officiellement le gouvernement de l'Alberta. Le but premier de la réunion, selon Me Louis A. Desrochers, était une prise de contact officielle de l'Association avec le gouvernement conservateur. A cette occasion un mémoire fut soumis aux ministres présents. Ce mémoire donnait un résumé des principales préoccupations de l'ACFA au niveau de l'éducation et de la culture.

La réunion fut qulifiée de sympathique par Me Lous A. Desrochers. L'entretien dura plus d'une heure. Les ministres du gouvernement Lougheed, par leurs questions, ont dépassé le cadre des rapports de l'A.C.F.A. avec le gouvernement pour aborder avec les représentants de l'un des groupes officiels du Canada les aspects culturels et linguistiques des grandes politiques canadiennes.

Le mémoire présenté, après une courte historique de l'A.C.F.A., une explication rapide de ses buts, abrodait le sens et l'importance du maintien et de l'épanouissement du fait francophone en Alberta.

Les autres parties du mémoire touchaient le multiculturalisme, l'éducation, les bibliothèques scolaires, les maternelles de langue, la formation de professeurs de français, le rôle et l'importance du Collège Universitaire Saint-Jean, la création du département spécial du Ministère de l'Education qui verrait à la promotion et la surveillance de l'enseignement du français et en français, et le domaine de la culture.

Les représentants du gouvernement posèrent plusieurs questions aux membres de l'A.C.F.A. On les questionna, entre autres, sur leur position face à l'établissement de districts bilingues en Alberta.

Les avantages d'une telle réunion sont faciles à entrevoir. De plus en plus, les Associations canadiennes-françaises dans les provinces à majorité anglophone regardent du côté provincial car c'est la province qui détient les plus importants leviers dont celui de l'éducation qui est primordial pour l'épanouissement du fait français en Alberta.

Nouveau gérant

La caisse St-Vital de Beaumont annonce que M. Ronald Bérubé fut nommé nouveau gérant de la Caisse.

M. Bérubé vous invite à venir voir cette caisse qui vous offre tous les privilèges d'une banque.

Les protestants français et la fondation du Canada

Pendant très longtemps on a été dans l'ignorance au Canada au sujet de l'influence que les protestants français ont eue dans la fondation du Canada. Mais au cours de l'année dernière plusieurs émissions ont été consacrées à la part que les protestants de France ont prise dans l'établissement de la colonie dans les toutes premières années.

L'amiral de Coligny qui a été tué au massacre de la St-Barthélémy le 24 août 1572, qui était le chef des huguenots, avait fait le projet d'un grand empire français en Amérique pour permettre aux sujets de la religion réformée persécutés en France de pratiquer leur religion librement. Le roi Henri II approuva d'abord l'idée puis l'abandonna. Ce qui a fait dire à l'historien canadien français Garneau: "En fait, quelles sources de richesse et de puissance il aurait assuré à la France! Quel désastre il aurait épargné à ses enfants! Et comme résultat quel magnifique empire attaché à l'empire français en Amérique! Mais dans cette période de haine et de passion, les meilleurs intérêts du pays étaient sacrifiés à la fureur du fanatisme et aux peurs d'un tyran égoïste et soupçonneux". Un autre historien, Eugène Réveillaud, a écrit: "Quel malheur que cette idée de génie n'ait pas été exploitée! Qu'aurait-il pu se produire si, à l'exemple des Puritains de l'Angleterre, les huguenots français avaient eu la possibilité de s'établir dans le pays de la promesse avec la liberté de conscience et de foi? Supposons qu'au lieu d'aller s'établir en Angleterre, Hollande, Prusse, etc... dans tous ces pays où ils ont apporté leur richesse et leurs capacités, supposons qu'ils soient allés dans cette Nouvelle France protestante que voulait fonder Coligny, quelle moisson aurait produit de telles semences dans ce pays vierge d'Amérique! On ne pourra jamais dire quel malheur cela a été du point de vue français que les rêves patriotiques de Coligny ne soient pas devenus réalité".

Coligny était le beau-frère de Sir Walter Raleigh et le demi-frère de Sir Humphrey Gilbert, lui aussi grand navigateur. Coligny fut le lien entre Roberval, Chauvin et de Monts, ces trois derniers protestants comme lui et chef d'expédition vers la Nouvelle France. Gaspard de Coligny était associé aux couronnes de Hollande et d'Angleterre. Sa fille Louise de Coligny épousa Guillaume le Silencieux, dont le petit-fils William III devint roi d'Angleterre. La reine de Hollande, en visite dernièrement à Paris, est allée déposer une gerbe de fleurs aux pieds de la statue de Coligny à l'Eglise réformée de l'Oratoire, près du Musée du Louvre.

Henri IV, protestant jusqu'à son abjuration pour devenir roi de France, admirateur de Coligny, n'oublia pas la vision de son maître et favorisa la colonisation du Canada par les Protestants. Roberval était protestant. Chauvin, un huguenot de Dieppe et gouverneur d'Honfleur, fut nommé par le roi Henri IV lieutenant-gouverneur du Canada avec un monopole de 10 ans sur la traite des fourrures à condition de bâtir une maison et d'installer des colons dans la Nouvelle-France. Il fonda le poste de Tadoussac en 1600, fait un deuxième voyage nen 1603 alors qu'il préparait un troisième voyage.

Un autre huguenot, de Monts, est nommé en 1604 lieutenant-gouverneur de l'Acadie. Il a été appelé le premier colonisateur du Canada. Il a joué une part plus grande que Champlain au commencement et à un moment critique où il a montré tant de fermeté et de courage que la victoire fut remportée alors que la défaite semblait certaine. Bishop a écrit: "La constance de de Monts, une nécessaire force d'âme pour Champlain a été trop peu reconnue".

Champlain lui-même né dans un village protestant et ayant un prénom biblique donné aux enfants protestants, était protestant et est devenu catholique en 1598 pour, selon Mason Wade, faire une expédition dans les Antilles avec les espagnols.

Marc Lescarbot a écrit une longue histoire de la Nouvelle France, ce qui le fit emprisonner par les jésuites. Il alla ensuite vivre en Suisse qui était une terre de refuge des protestants.

L'assassinat d'Henri IV en 1610 a été un point tournant dans l'histoire de la Nouvelle France et peu à peu les protestants français ou Huguenots se verront éliminés. La politique de Richelieu favorisera les jésuites et fermera l'entrée du Canada aux huguenots pour l'Acte d'Etablissement de la Compagnie des 100 Assoc.és qui fut une entreprise entièrement catholique romaine.

Mais même après le traité de St-Germain en 1632, traité qui redonne le Canada à la France alors que Champlain en 1629 avait été obligé de se rendre devant les attaques du protestant Kirke dont la mère était une huguenote de Dieppe, c'est encore un huguenot Emery de Caen qui fut chargé de prendre possession au nom de la France de Québec et du Canada.

En 1633, c'est la fin d'un siècle d'efforts de la part des huguenots pour établir une colonie au Canada et on doit admettre que si les huguenots tels que Roberval, Chauvin, de Monts n'avaient pas monté leurs expéditions les français ne se seraient pas établis au Canada et on peut avancer que ce sont les huguenots qui ont été les premiers fondateurs du Canada.

L'historien catholique Charlevoix admet dans ses anales de 1690 "que les officiers les plus distingués de la Nouvelle France étaient protestants. Voici les noms des plus connus: de Louvigny, de Clermont de la Mothe, Colombot, des Marais, de Villiers, de Lousignan, le baron de la Houtan, le sieur d'Argenteuil Desnon Deignat, contrôleur de la Marine, etc. tous calvinistes, donnant un très bon exemple". Un autre écrivain catholique, Salone, écrit: "jusqu'en 1628, il apparait que dans la colonie l'élément calviniste joue le rôle principal. Au commencement, la grande majorité de ceux qui exercent de loin ou de près une saine autorité il y a des huguenots. Si, après le retrait de de Monts, les vice-rois et leur représentant, Champlain appartiennent à l'Eglise Romaine, le plus grand nombre des associés et des agents commerciaux sont protestants".

Mais voici qui est encore plus extraordinaire. Les Québécois savent-ils que lorsqu'ils saluent le drapeau de la Province de Québec ils saluent en fait un drapeau protestant. Frontenac lui-même descendant de huguenot, déploya à Cataraqui devant les Indiens Iroquois le drapeau blanc qui était en réalité le drapeau des Huguenots et qui est devenu le drapeau officiel de la Province de Québec. (G. Reaman in The Trail of the huguenots).

Plein feu sur la politique internationale

avec le professeur Ousmane Silla



La direction du Franco-albertain est heureuse de compter parmi ses collaborateurs un nouveau chroniqueur en la personne du Professeur Ousmane Silla. Sa chronique régulière fera le point sur les différents événements qui secouent la communauté internationale et en particulier la francophonie internationale. Le Professeur Ousmane malgré son jeune âge a déjà une vaste expérience dans le monde de l'enseignement. Il a donné des cours à l'Université de Dakar, de Laval, de St-Paul à Ottawa, et fut professeur visiteur à l'Université de Calgary.

L'expulsion des Ougandais asiatiques de l'Ouganda

Nous nous proposons dans cette rubrique de politique internationale de vous présenter certains problèmes internationaux qui se déroulent de préférence dans le monde francophone.

Nous essayerons aussi de dépasser les limites de la francophonie internationale et de vous éclairer sur certains problèmes d'envergure internationale qui peuvent concerner la communauté franco-albertaine plus ou moins indirectement.

Dans ce premier contact, nous comptons d'une part, donner les causes et la dimension politique de la décision du Général Amin d'expulser les Asiatiques de l'Uganda en réponse à un article paru dans le Franco du 8 novembre 1972 et d'autre part analyser le processus politique qui a amené le cinquième coup d'état militaire au Dohomey.

OUGANDA

Dans le Volume 5 no 48 du Franco, j'ai pris connaissance de l'article intitulé: "J'ai rencontré un Ougandais, chassé de son pays, victime du racisme et de la folie d'un homme". Après lecture, j'ai cru qu'il était nécessaire de remettre les choses en place.

Le problème ougandais est essentiellement un héritage britannique. En transformant les colonisés asiatiques de l'Inde ou du Pakistan en semi-colons dans les territoires africains, la GRANDE-BRETAGNE a largement contribué au problème des asiatiques en Afrique orientale. Cette population asiatique n'est pas très importante par rapport à la population globale. Ils sont:

18,000 au KENYA
100,000 en TANZANIE
100,000 en OUGANDA

Soit moins de 400,000 personnes sur près de 30 millions d'Africains. Soit 1,4% de la population. Ces 1,4% occupaient une position prépondérante. Ils contrôlaient la quasi-totalité des activités commerciales partiellement les activités industrielles et les professions libérales.

Comment a-t-on pu en arriver là?

C'est que la colonisation a été partout au monde une question de pouvoir et de peuplement. En Afrique Tropicale, les britanniques ont rencontré des difficultés climatiques pour peupler en grand nombre leurs colonies. Faute de s'y installer, ils cherchèrent à inciter d'autres colonisés de l'empire britannique à se transformer en semi-colons ailleurs que chez eux. C'est une loi sociologique. Quand un groupe dominant colonise et qu'il n'arrive pas à submerger démographiquement le groupe indigène, on fait appel à une autre ethnie ou groupe social extérieur pour servir de tampon entre le colon et le colonisé.

Une belle opération présentait en outre l'avantage de créer ce groupe "tampon", dépendant du Colonisateur, qui devait sa situation privilégiée par rapport aux indigènes, à la protection de la puissance colonisatrice. Nous disons en terme sociologique, qu'il prend comme modèle le groupe dominant auquel il s'allie, en se considérant supérieur au groupe dominé, auquel il refuse de se solidariser.

Mais les choses vont évoluer à partir du moment où les africains se retrouvèrent à nouveau maîtres de leur pays. Qu'allaient-ils faire des asiatiques qui n'acceptaient pas de s'intégrer dans les nouvelles sociétés africaines et qui continuaient à se placer sous la protection britannique?

Le groupe asiatique se trouvait dans une situation inconfortable d'un groupe non intégré et qui dispose du contrôle économique.

Certains asiatiques ont, il est vrai, accepté de lier leur sort à celui du pays africain. Mais la plupart préférèrent conserver la nationalité britannique. Ils se comportèrent comme des non-nationaux, en diminuant leurs investissements dans le pays et en faisant prendre à leurs bénéfices le chemin de l'étranger.

La responsabilité des asiatiques est évidente en refusant de s'intégrer à la société africaine. Ils ont participé plus ou moins aux mesures qui les frappent aujourd'hui.

De prime abord, l'on ne peut reprocher à Amin de vouloir reprendre le contrôle d'une économie qui se voulait "a-nationale", toute entière entre les mains d'un groupe qui se veut étranger au pays où il exerce ses activités. Les relations entre africains et asiatiques sont inexistantes.

Les Canadiens comprennent très bien cette réaction vu qu'ils la vivent présentement et les revendications d'un "Canada indépendant" en sont la preuve!

De toute façon, l'apparition d'une néo-bourgeoisie africaine rendait le règlement de la situation urgente. Car la domination des minorités asiatiques sur la vie économique Ugandaise demeurant importante risquait d'engendrer au sein de la population ugandaise de vifs mécontentements. Déjà MILTON OBOTE, l'ancien président destitué par le général Amin, (ancien champion de boxe catégorie poids lourd de l'Ouganda), qui était son bras droit et chef d'état-major, avait inauguré une telle politique au niveau de la fonction publique et de certaines régions agricoles.

Mais Amin, malheureusement et justement du reste, n'a pas décidément l'oreille de l'opinion publique occidentale. Il faut bien reconnaître que par ses déclarations intempestives Amin fournit des arguments faciles à ses adversaires. Pourtant ce sont les Anglais, les Israéliens, qui lui ont donné le pouvoir, quand Milton Obote a voulu comme Nyérére appliquer en Uganda le socialisme.

Donc, les mesures prises contre les asiatiques, n'ont rien de socialiste, mais ont essentiellement pour but d'aider à l'émergence d'une bourgeoisie africaine, qui aura à racheter, les boutiques, les usines, les ateliers et les entreprises appartenant à des asiatiques.

Un capitalisme national ugandais tel est le but d'Amin. Lui-même déclare: "Si vous allez en Union Soviétique, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, dans tout autre pays développé, vous verrez qu'ils donnent toujours la priorité à leurs nationaux".

L'on pense généralement qu'après son coup d'état militaire Amin ait voulu satisfaire certaines revendications économiques de ses supporteurs. C'est ainsi que l'armée absorbe officiellement le tiers du budget national, double le nombre des militaires et ses achats d'armes. Des sergents sont devenus en un clin d'oeil colonels ou capitaines. Le salaire des soldats a été augmenté, de nombreuses casernes ont été construites, d'autres modernisées et aménagées. En fait, de quoi donner une grande popularité au général Amin, dans ses troupes.

Les mesures contre les asiatiques même si elles étaient inévitables sont condamnables au nom du respect des droits de l'homme. Mais comme Amin considère le pouvoir politique comme un "hobby", et qu'il n'hésite devant rien pour le satisfaire. Il lui fallait trouver une mesure démagogique auprès des civils. Et, la mesure contre les asiatiques semble l'avoir rendu populaire chez les civils.

Tout le monde sait que cet ancien boxeur devenu président d'une nation a conservé ses premiers instincts. Il est rude, pesant et même cruel quand il veut. Les propos odieux tenus contre les Juifs et les louanges sur Hitler en sont les preuves irréfutables. Tout le monde sait aussi qu'il est indiscipliné et inconscient. Répondant à l'avertissement du Fonds Monétaire International de la nécessité de mettre un frein à ses dépenses extravagantes, il déclare: "Qu'il ne considérait pas des tanks, des hélicoptères, et des pistes d'atterrissage comme des dépenses militaires, mais plutôt comme des dépenses pour le développement".

Les britanniques qui ont applaudi lors de sa prise de pouvoir (et en particulier le chef du gouvernement tory, Monsieur Heath) le connaissaient pourtant. Le problème des asiatiques d'Uganda a de plus vastes implications. Mais la grande part de la situation revient au gouvernement britannique.

Les asiatiques sont les malheureuses victimes d'une politique impérialiste sans scrupules de la part des britanniques. Normalement les asiatiques ayant le passeport britanique devraient avoir le droit de se réfugier en Grande-Bretagne et d'y être traités comme des citoyens à part entière.

La réalité est plus nuancée. Pour limiter l'afflux des asiatiques, le gouvernement britannique a mis sur pied et fait adopter par le Parlement un certain nombre de textes législatifs qui limitent les droits des citoyens de "couleur", originaires du Commonwealth et résidant à l'égranger!

Une loi de février 1968 en effet établit une distinction subtile entre le fait de posséder un passeport britannique et celui de jouir de la nationalité de ce pays (Loi Maudling 1971). On a établi un système de quotas à l'immigration (le nombre de chefs de famille "de couleur" autorisés à s'installer en Grande Bretagne chaque année est limitée à 5750 par an dont 3,500 pour l'Inde et 2,250 pour les autres non blancs du Commonwealth.

Il y a un siècle Lord Palmeston justifiait une intervention britannique en Grèce en invoquant le "Civis Romanus Sum". Il proclamait ainsi: "qu'un citoyen britannique où qu'il se trouve et quelle que soit son origine était placé sous la protection du gouvernement de sa Majesté".

Qu'est-ce qui se passe en Grande-Bretagne pour une telle renonciation à des directives de la grande démocratie britannique? Nous ne faisons pas partager la faute pour disculper le Général Amin. Nous condamnons vivement les implications raciales de ses actes, qui posent un problème humain dont on ne peut négliger l'importance, même si nous pouvons expliquer les aspirations légitimes d'une certaine partie de la population ougandaise.

Amin a préféré la démagogie à l'attitude réaliste de ses voisins de la Tanzanie et du Kenya. Ce qu'il ne devait surtout pas oublier, c'est que les asiatiques et les africains font partie du tiers monde, dont les peuples luttent encore pour mettre fin à l'exploitation, à l'oppression et à la domination néo-coloniale.

Les relations entre africains et asiatiques ne doivent pas pâtir d'un passé historique funeste pour eux. Les relations interraciales du Tiers-Monde ne doivent pas subir les conséquences de l'humeur d'un homme plutôt machiavélique. En portant ses mesures sur les asiatiques il n'a fait que se détourner du vrai problème qui est la lutte contre l'impérialisme international.

Féminités

Des plats raffinés pour la saison des Fêtes



A peine quelques semaines avant la saison des fêtes et déjà les invitations à des dîners et à des réceptions commencent à affluer. Votre tour viendra de rendre la politesse; et, sans aucun doute, serez-vous heureuse d'avoir prévu cette éventualité en ayant en réserve des plats chics et raffinés en attente au congélateur.

Voici, à cet effet, un menu de réception pouvant être prêt en moins d'une heure. Cela toutefois, sans tenir compte du temps de préparation du plat principal et du dessert, déjà confectionnés et congelés. La congelation: là réside le secret des réceptions vite préparées qui permettent à l'hôtesse d'être détendue et attentive au bien-être de ses invités.

CONSOMME AU SHERRY
HUITRES ET POULET A LA REINE SUR VOL-AU-VENT
SALADE VERTE
CREME CHANTILLY GLACEE
CAFE MENTHES

Les deux mets principaux étant déjà faits, les préparatifs de dernière minute seront relativement simples. Procurez-vous les vol-au-vent à la pâtisserie, ou si vous préférez, substituez-leur du riz ou des nouilles. Composez la salade avec un choix de laitues croquantes: déchiquetez-les et ajoutez-y des segments de pamplemousse ou de madarine et des rondelles d'oignon rouge. Assaisonnez avec une vinaigrette à votre goût; un vinaigre de vin, à l'occasion, ajoute beaucoup à la finesse d'une vinaigrette. Quant à l'exécution du consommé ouvrez tout simplement deux boîtes de bouillon ou de consommé de boeuf, diluez selon les indications du fabricant et allongez d'un peu de sherry. Servez, chapeauté d'un croûton garni de persil frais haché

Voilà, c'est aussi simple que ça réussir une réception qui a de la classe.

Huitres et poulet à la reine

1/3 tasse de beurre
1/2 tasse d'oignon haché fin
1/2 tasse de céleri haché
1/4 tasse de farine
1/2 tasse de piment vert haché
1 1/2 c. à thé de sel assaisonné
1/8 c. à thé de poivre
1 Boîte (10oz) de potage crème aux champignons
3 tasses de lait
1 Boîte (5 oz) de champignons entiers, égouttés
3 tasses de poulet cuit coupé en dés
1/4 tasse de poivron rouge en conserve haché
2 Boîtes (env. 1/2 oz) de petites huîtres, égouttées

Faire fondre le beurre dans une grande casserole. Y faire revenir l'oignon, le céleri et le poivron vert jusqu'à ce qu'ils soient tendres, incorporer la farine, le sel et le poivre. Mélanger le lait et le potage crème aux champignons; lier très lentement aux légumes farinés. Ajouter les champignons. Cuire à feu modéré, en remuant sans arrêt jusqu'à ce que la sauce commence à jeter des bouillons et soit légèrement épaissie. Ajouter le poulet et le poivron rouge. Laisser refroidir. Transvider dans un grand récipient muni d'un couvercle hermétique; couvrir et congeler. Quelques heures avant de servir, laisser décongeler jusqu'à ce qu'il soit possible de sortir la masse congelée du récipient. Faire réchuffer à feu doux; remuer à l'occasion. Quand la sauce est chaude, ajouter délicatement les huîtres. Servir sur du riz, des nouilles ou des vol-au-vent. (10 portions).

Crème Chantilly glacée

1 chopine de crème à fouetter
1/2 tasse de sucre
3/4 tasse d'amandes rôties hachées gros
1/8 c. à thé d'essence d'amandes
1/4 tasse de sauce au chocolat (à sundae)

* * * * *

3/4 tasse de sauce au chocolat
2 c. à table de crème de cacao

Fouetter la crème jusqu'à formation de pics mous; incorporer le sucre en fouettant. Diviser la crème fouettée en deux. Dans une portion ajouter les amandes et l'essence d'amande. Dans l'autre portion, incorporer 1/4 tasse de sauce au chocolat. Tapisser de papier d'aluminium un moule à pain de 9 X5 X 21/2po. Y verser la moitié de la crème fouettée aux amandes. Faire congeler. Recouvrir ensuite de la moitié de la crème fouettée au chocolat. Congeler. Répéter dans le même ordre avec le reste des crèmes fouettées. Bien couvrir le moule de papier d'aluminium et faire congeler à fond. Au moment de servir, mélanger les 3/4 tasse de sauce au chocolat et la crème de cacao. Démouler la crème Chantilly et enlever le papier d'aluminium. Couper en tranches et arroser chacune de sauce au chocolat. (10 portions)

Code de la publicité destinée aux enfants

... publié par l'Association Canadienne des radiodiffuseurs, C.P. 627, succ. B, Ottawa

LE MOT "ENFANT"

Dans ce Code, le mot "enfant" n'est pas restrictif, car on admet que de nombreux enfants regardent non seulement leurs programmes, mais aussi ceux des adultes. Toutefois, les clauses de ce Code s'appliquent aux annonces commerciales (publicité) destinées aux enfants de moins de douze ans.

A - ARTICLES DU CODE

1. Représentation réelle.

Les enfants vivent dans un monde à la fois réel et imaginaire; souvent ils ne font pas clairement la différence entre les deux. La publicité (c.-à.-d. les annonces commerciales) doit respecter l'imagination des enfants et ne pas l'exploiter.

La publicité ne doit pas exagérer les caractères spécifiques de l'objet: couleur, taille, vitesse, durabilité. Elle ne doit pas, par des artifices, créer une fausse impression des qualités de l'objet.

2. Pression abusive sur les parents.

En général, le but de la publicité est d'inciter à l'achat. Cependant, l'enfant est incapable de décider d'un achat d'une façon objective.

Pour éviter toute pression abusive, la publicité ne doit donc pas inciter les enfants à acheter, ni les inviter à demander à leurs parents d'acheter ou de se renseigner.

3. Pas de publicité par les vedettes.

La publicité des produits destinés aux enfants doit se fonder sur leurs qualités propres.

Donc, les vedettes ou personnages de programmes pour enfants ne seront pas utilisés pour faire de la publicité de produits, de primes ou de services à l'intérieur de leurs propres programmes.

4. Prix et conditions d'achat

Les prix et les conditions d'achat, quand il y a lieu, doivent être indiqués de façon précise et complète. Le prix ne doit pas être employé comme moyen abusif de pression.

Le prix ne doit pas être minimisé par l'emploi de mots du genre de "seulement". Si des pièces doivent être acquises comme supplément, on doit l'indiquer clairement.

Si des accessoires sont utilisés dans la publicité, on doit indiquer clairement que ces accessoires accompagnent ou n'accompagnent pas l'article annoncé.

5. Valeurs sociales

Il appartient aux parents d'inculquer à leurs enfants l'éducation qu'ils jugent nécessaire. Les publicitaires éviteront, dans les annonces, de dénigrer les parents ou les jugements qu'ils portent, de même que de décrire des habitudes de vie familiale peu désirables.

La publicité ne doit pas faire croire que la possession d'un article rend son propriétaire supérieur ou que, sans lui, l'enfant risque le ridicule ou la moquerie.

B. APPLICATION DU CODE

1. Administration et juridiction

Le code sera appliqué par le Département de la publicité destinée aux enfants, Département qui relève du Bureau Consultatif de la Publicité au Canada.

2. Demandes de renseignements et plaintes

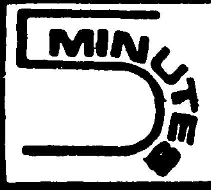
Elles doivent être adressées au Département de la publicité destinée aux enfants, Conseil des normes de la publicité, C.P. 35, Succ. Mont-Royal, Montréal 304.

3. Procédure d'application

Si le Département de la publicité aux enfants juge qu'il y a infraction au Code, le diffuseur, de son plein gré, acceptera de ne pas répéter l'annonce incriminée et de prévenir l'annonceur et son agence de publicité.

4. Date d'entrée en vigueur

Ce code est entré en vigueur le 1er janvier 1972. On peut obtenir un exemplaire gratuit du Code en écrivant à l'une des deux adresses indiquées dans le présent article.



au fond des choses

Nos attentes, la réalité:

Ah, si j'avais des sous. . .!

Guantanaméra
Mourir à Guantanaméra
J'ai eu toutes les richesses
J'ai vu tous les paysages
Avant que la vie me laisse
Je veux revoir mon village. . .

Quand les hommes vivront d'amour,
Il n'y aura plus de misère
Et commenceront les beaux jours. . .

Les enfants oubliés traînent dans les rues
Sans but et au hasard
Ils ont froid, ils ont faim
Ils sont presque nus
Et leurs yeux sont remplis de brouillard. . .

Mais tu sais que dans un port. . .
Une fille au cheveux d'or
Compte les jours, les semaines,
Et te garde son amour
Pour ton retour. . .

Et nous vivions tous deux ensemble
Toi qui m'aimais, moi qui t'aimais.
Mais la vie sépare ceux qui s'aiment
Tout doucement sans faire de bruit. . .

ON ATTEND

Notre espoir

Si les ruisseaux savent trouver la mer
Peut-être trouverons-nous la lumière. . .

Il tient le monde dans ses mains. . .
Il tient la vie de tous les hommes
dans ses mains. . .
Il tient nos travaux et nos peines
dans ses mains. . .
Il tient l'amour de tous les jeunes
dans ses mains. . .

Agir, oui ou non

Un malade a crié jusqu'à l'aurore. . .
Un pauvre homme t'a demandé deux sous
d'espoir. . .
Mon voisin est passé la haine au poing. . .
Tu reste dans ton coin. . .
Mais un matin en poussant ta porte
Tu trouveras l'espérance morte. . .

Ils sont partis
En croyant aux moissons
Du vieux pays de leurs chansons
Le coeur hurlant d'espoir
Le coeur chantant d'espoir

TOUJOURS. . .

ROMAN-FEUILLETON

L'enfant à la balustrade

René Boylesve

- Où ça? cria grand'mère.

- Mais chez moi, parbleu! Après ce qui s'est dit ici!

- Vous ne ferez pas ça!

- C'est ce qui nous allons bien voir!

Ma pauvre grand'mère avait à ce moment-là tout près de soixante-dix ans; la passion la soulevait, mais la fatiguait vite. La menace soudaine de son gendre acheva de l'ébranler. Elle voulut courir à la porte et dire sans doute: "Vous me passerez plutôt sur le corps!" mais son corps même lui manqua. Ses joues devinrent blêmes, ses yeux chavirèrent. Elle dit:

- Mais ce n'est pas possible! ce n'est pas possible!

D'autres paroles pressées lui emplissaient la bouche sans produire plus de bruit qu'une grappe de bulles de savon qui crève; mais de sa main maigre et tremblante, autrefois jolie, elle décrivait dans l'espace comme quoi c'était impossible que l'on m'emmenât. Mon père n'avait pas de place chez lui; il venait de dire qu'il n'avait pas de quoi installer un cabinet de toilette pour sa femme. Quand elle put parler, elle dit:

- Vous voulez donc la mort de cet enfant? Je la connais, votre maison, c'est un taudis, une cave: des pièces sans jour, une cour sans un rayon de soleil... J'y vois encore ma pauvre fille, dans son fauteuil, cherchant de l'oeil un coin du ciel! Je l'entends: "Grand comme ça! si je voyais grand comme ça de bleu, il me semble que je pourrais guérir!"

Elle abondait, sans y prendre garde, dans le sens même des premières paroles de son gendre, et elle s'étonnait de le voir tout à coup souriant et arrondissant le bras et tendant la main pour recueillir comme la manne les choses sensées qu'elle disait enfin. Quand il jugea la provision suffisante, lui-même l'arrêta doucement:

- Là! là! dit-il, tout beau!... Nous sommes d'accord; c'est ce que je voulais vous faire constater dès en arrivant: ma maison est mortelle, et, n'ayant pas le choix, j'ai donc bien fait d'acheter la maison Colivaut... Vous l'avez dit, vous l'avez dit! Maintenant, je vous avouerai, entre nous, que je ne suis pas fâché de vous laisser Riquet encore, provisoirement, parce qu'il nous eût vraiment gênés dans notre boîte. Mais, Dieu merci, la question a été posée et même tranchée, et vous avez le temps de vous préparer à le voir habiter avec nous dès que j'entrerai en jouissance de la maison Colivaut.

Grand-père, qui sentait que c'était fini, dit plaisamment:

- Comment se porte madame Colivaut?

- Mais dit mon père, couci-couça... On redoute pour elle les chaleurs.

- Tranquillisez-vous le journal prédit un été torride.

Le dimanche, nous nous rendions, grand-père, grand'mère et moi, à la messe de Beaumont. Puis l'on déjeunait chez mon père et, l'après-midi, l'on se rendait, avec tout ce qui avait un nom dans la ville, chez les Plancoulaine.

On privait les enfants d'aller chez les Plancoulaine lorsqu'ils n'avaient pas été sages. Je ne saurais dire au juste ce qui attirait dans cette maison, car madame Plancoulaine avait au menton la barbe d'un pâté de ménage qui moisit; elle m'embrassait trop fort et trop longtemps, et n'offrait que du "raisiné", une confiture épaisse et fadasse que l'on puisait dans des jarres de grès; enfin M. Plancoulaine était quelque chose comme un ogre.

Rien ne vaut contre les faits et les habitudes: c'est chez les Plancoulaine qu'on allait, chez eux que l'on se rencontrait, chez eux que l'on avait plaisir à se voir.

Le déjeuner chez mon père n'exercait pas la même fascination; d'ailleurs il était d'institution récente. On s'était imposé d'un commun accord, cette occasion hebdomadaire de se réunir, comme il arrive parfois dans les familles, afin d'échapper à la tentation de ne se point réunir du tout. Et cette institution ne remontait pas plus haut que l'époque de la grande querelle survenue à propos de la "tache". Mon père n'ayant pu se tenir de rapporter à sa femme les propos de grand'mère, il y avait eu, à la première entrevue entre les deux femmes, une algarade qui avait dû, au bout d'une heure, s'apaiser et se terminer par des concessions réciproques ou des excuses, scellées d'une invitation à déjeuner. Cela se passait au milieu de la semaine.

- Voulez-vous demain? avait proposé la jeune femme.

- Attendons jusqu'à dimanche, avait dit grand'mère, bien des choses se tasseront d'ici-là.

On avait remis le déjeuner au dimanche.

On s'y trouvait un peu contraints, la mésintelligence fondamentale demeurant la même, malgré les plus loyaux efforts à la dissimuler.

Je m'en tirais, quant à moi, a assez bon compte, depuis l'heureuse inspiration qui m'avait permis un beau jour, d'inventer un nom à donner à la femme de mon père. Pour un cadeau qu'elle m'avait fait, j'avais dit encore et comme toujours:

"Merci". D'ordinaire, c'était mon père qui m'objectait aussitôt, d'un ton impératif: "Merci qui ?... Cette fois, elle -même dit d'une voix douce, en approchant de ma bouche sa joue parfumée: "Merci qui?... Mon coeur battit je crus, certes, commettre un sacrilège vis-à-vis de la mémoire de ma mère; mais un terme moyen, un terme qui me paraissait ménager les exigences des uns et des autres, m'était venu, et je m'en servis. Je dis: "Merci, petite-maman". Elle courut en faire part à mon père, qui fut ravi, m'embrassa et n'appela plus sa femme, dans ses rapports avec moi, que du mot composé que j'avais trouvé pour ne pas dire "maman". Néanmoins, devant ma grand' mère, je trouvais "petite maman" encore un peu fort et trop rapproché du mot qu'elle m'avait défendu d'employer, et je disais "petite mère", par une nuance subtile.

V

Un dimanche, nous trouvâmes mon père très agité. Il nous confia que le bruit du contrat passé avec madame Colivaut était répandu, bien qu'il eût essayé de le tenir secret jusqu'à la mort de la vieille dame.

- Et la santé de madame Colivaut, dit le grand-père, est toujours excellente?

- Excellente.

- Ah! ah! dit grand'mère, je vous ai averti, dès le premier jour, que vous auriez des ennuis; vous avez paru faire fi de mes prévisions.

- On ne prévoit jamais toute l'étendue de la méchanceté des hommes!

- Que voulez-vous vous dire?

- Oh rien de particulier.. Je parle de la méchanceté des hommes, c'est une façon de dire: il y a des fières canailles!

- Que s'est-il donc passé?

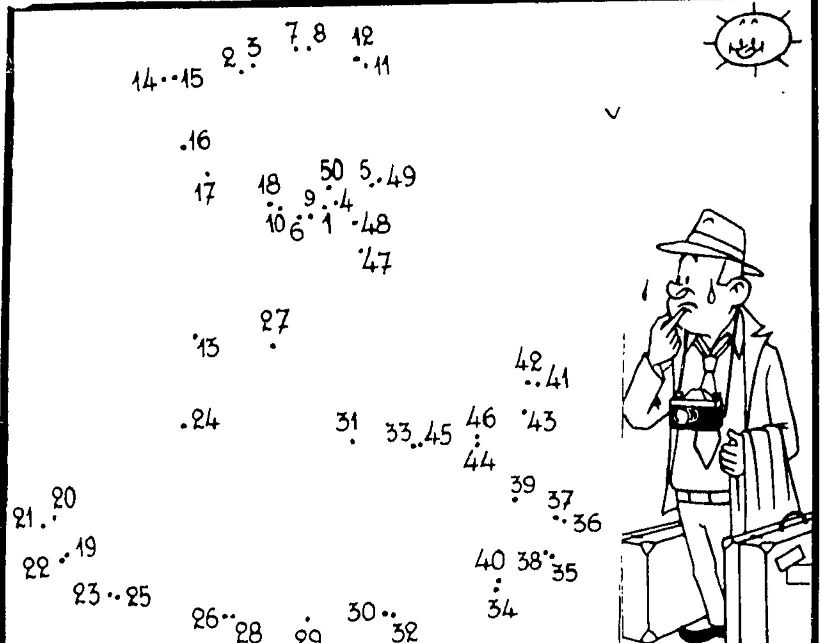
- Mais je ne dis pas qu'il se soit passé quelque chose.

- Les hommes sont-ils méchants? reprit grand' mère. Ils sont lâches plutôt... Ah! je vous concède qu'ils peuvent commettre bien des atrocités quand ils se sentent en nombre et que quelqu'un donne le branle. Il suffit d'un individu intéressé à mal faire: les autres suivent comme un troupeau de Panruge, mais sans se rendre compte de ce qu'ils font.

Mon grand-père était pur optimiste. Il n'avait eu toute sa vie que des déboires, ayant passé cinquante ans dans les affaires, ayant été volé toujours, ruiné dix fois, garanti seulement par l'âge de recommencer l'aventure. Il se flattait d'avoir connu bien des gens aimables et ne gardait rancune à personne. Les événements ne le touchaient plus que rétrospectivement, en évoquant le souvenir d'une anecdote qui, comme au théâtre et dans la littérature de son temps, se terminait toujours bien.

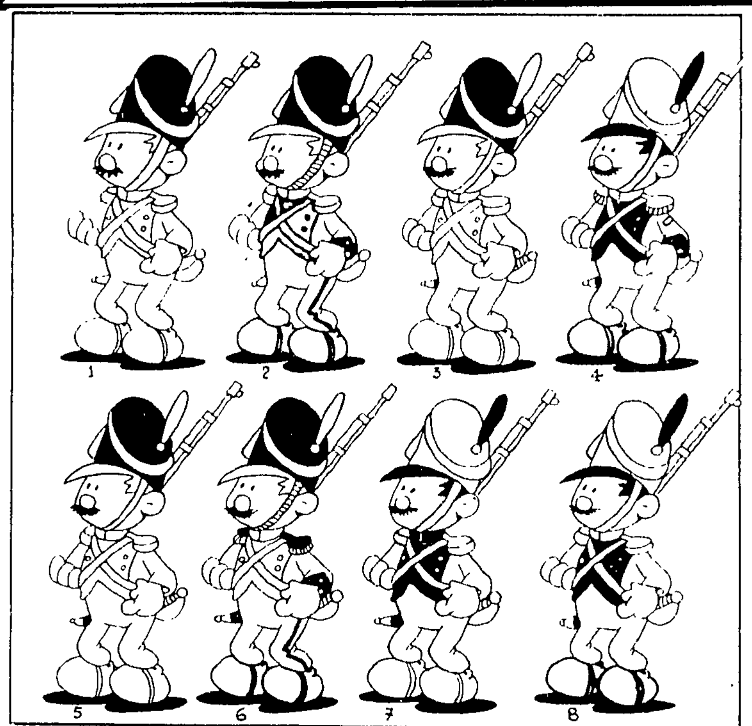
(à suivre la semaine prochaine)

Les jeux de NOUNOUCHE



A L'HOTEL

- Je regrette, répond l'hôtelier à M. Dupont, mais toutes les chambres sont occupées. Je n'ai plus rien de libre. A moins que vous ne vous contentiez de l'annexe au fond du jardin. Mais M. Dupont est assez étonné en voyant l'annexe! Vous comprendrez pourquoi en réunissant tous les points du dessin dans l'ordre indiqué.



DEUX SEULEMENT DE CES PETITS SOLDATS SONT SEMBLABLES, LESQUELS ?...

LES DEUX SOLDATS SEMBLABLES SONT LES 3 ET 5.

Mon arbre

Il avait poussé par hasard
Dans notre cour sans le savoir
Comme un aveugle dans le noir
Mon arbre,
Il était si petit que c'était mon ami
Car j'étais tout petit comme lui

J'attendais de lui le printemps
Avec deux ou trois fleurs d'argent
Un peu de vert, un peu de blanc
Mon arbre,
Et ma vie s'accrochait
A cet arbre léger
Qui grandissait
Comme je grandissais

Je savais qu'à force d'amour
Avec un peu d'eau tous les jours
Il ferait exploser la cour
Mon arbre
Qu'il grimperait de joie
Bien par-dessus le toit
Pour toucher le soleil
De ses doigts.

Quand le printemps nous fut donné
Toute la cour le regardait
Se demandant jusqu'où irait
Mon arbre
Mais moi je savais bien
Qu'il irait très très loin
Qu'il monterait
Jusqu'au soleil au moins.

VOIR ET ECOUTER

Horaire à CBXFT — Semaine du 16 au 22 décembre — ONZE

Samedi

1h.15
CINEMA
PILOTE DE HAUT VOL
3h.00
LES HEROS DU SAMEDI
4h.00
MON AMI BEN
4h.30
LASSIE
5h.00
PSST! PSST! AIE-LA!
6h.00
LE MONDE EN LIBERTE
6h.30
LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI
7h.00
WALT DISNEY PRESENTE
8h.00
LES GRANDS FILMS
"Une fois avant de mourir"
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
CHRONIQUE DE FRANCE
11h.00
CINEMA

Les Bolides de feu (Fireball 500). Film policier réalisé par William Asher, avec Frankie Avalon, Annette Funicello et Fabian. Un jeune conducteur d'autos de course arrive en Caroline du Sud où le champion est l'idole du public. Il gagne la première course. Une jeune femme riche le fait entrer dans un réseau dont il ignore qu'il s'occupe de contrebande d'alcool (USA 66).

Dimanche

1h.15
CINEMA
7HEURES AVANT LA FRONTIERE (Amé)
3h.00
5 D
4h.00
D'HIER A DEMAIN
5h.00
A COMMUNIQUER
5h.30
BUNNY ET SES AMIS
6h.00
STUDIO LIBRE
6h.30
LA FLECHE DU TEMPS
7h.00
LES BEAUX DIMANCHES
1ère partie:
"Les jardins zoologiques"
2ième partie:
"Jacques BREL parle"
3ième partie:
"Concert de gala"
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
CINE-CLUB

Répulsion. Drame psychologique réalisé par Roman Polanski, avec Catherine Deneuve, Yvonne Furneaux et John Frazer. Une manucure vit avec sa soeur dans un petit appartement. Elle supporte mal que celle-ci reçoive son amant chez elle et sent grandir sa répulsion pour les relations amoureuses. Sa soeur étant partie en voyage, elle s'enferme dans l'appartement où elle se laisse envahir par sa hantise (Brit. 65).

Lundi

3h.00
INTERMEDE MUSICAL
3h.05
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
MAIGRICHON ET GRAS DOUBLE
5h.00
CHER ONCLE BILL
5h.30
DAKTARI
6h.30
ACTUALITES 24
7h.00
MEETA
9h.00
LES FORGES DE ST-MAURICE
9h.30
MONT-JOYE
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.20
FORMAT NATIONAL
10h.36
APPELEZ-MOI LISE
11h.36
CINEMA

Les Noces vénitiennes. Comédie réalisée par Alberto Cavalcanti, avec Martine Carol, Philippe Nicaud et Vittorio De Sica. Une veuve joyeuse de passage à Venise fait la rencontre d'un peintre qui est le sosie d'un prince du Moyen-Orient. Un escroc veut profiter de cette ressemblance. Il espère s'emparer ainsi des bijoux que la jeune femme promène imprudemment avec elle (Fr.-it. 59).

Mardi

3h.00
INTERMEDE MUSICAL
3h.05
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
NIC ET PIC
5h.00
SEBASTIEN PARMI LES HOMMES
5h.30
DANIEL BOONE
6h.30
ACTUALITES 24
7h.00
MEETA
9h.00
LES BELLES HISTOIRES
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.20
FORMAT NATIONAL
10h.36
APPELEZ-MOI LISE
11h.36
CINEMA

La Vie conjugale (1re partie: Jean-Marc). Drame réalisé par André Cavatte, avec Jacques Charrier, Marie-José Nat et Macha Méril. Un étudiant en droit, Jean-Marc, s'éprend d'une camarade de cours, Françoise. Lorsqu'il apprend qu'elle est enceinte, il l'épouse. Reçu avocat, il obtient un poste en province. Françoise, éprise de luxe, le force à quitter cet emploi pour entrer dans un important bureau d'avocats à Paris. Jean-Marc donne sa démission pour protester contre des compromissions. Pour continuer à vivre richement, Françoise se trouve un emploi qui l'éloigne de plus en plus du foyer. La situation aboutit à une rupture: Une tentative de réconciliation ne réussit pas (Fr. 63).

Mercredi

3h.00
INTERMEDE MUSICAL
3h.05
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
FANFRELUCHE
5h.00
INVITATION AU LOISIR
5h.30
LES ESPIEGLES RIENT
6h.00
LES CORSAIRES
6h.30
ACTUALITES 24
7h.00
MEETA
9h.00
TEMOIGNAGES
9h.30
HEBDO I
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.20
FORMAT NATIONAL
10h.36
APPELEZ-MOI LISE
11h.36
CINEMA
"FREDERICA"

Jeudi

3h.00
INTERMEDE MUSICAL
3h.05
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
MAJOR PLUM-POUDING
5h.00
LANCE LOT, AGENT SECRET
5h.30
ALERTE DANS L'ESPACE
6h.30
ACTUALITES 24
7h.00
MEETA
9h.00
RUE DES PIGNONS
9h.30
CONSOMMATEURS AVERTIS
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.20
FORMAT NATIONAL
10h.36
APPELEZ-MOI LISE
11h.36
CINEMA

La Vie conjugale (2e partie: Françoise). Drame psychologique réalisé par André Cavatte, avec Marie-José Nat, Jacques Charrier et Michel Subor. Françoise, une étudiante en droit, se donne à Jean-Marc le soir même de leur première rencontre. Les jeunes gens s'épousent lorsque Françoise devient enceinte. La jeune femme s'aperçoit avec peine que son mari manque d'ambition. Elle le force à abandonner un poste sans avenir et finit par prendre un emploi pour aider aux besoins du ménage. Sa réussite en affaires et la jalousie de Jean-Marc compromettent l'équilibre de leur union. Un dernier effort de réconciliation reste sans effet (Fr. 63).

Vendredi

3h.00
INTERMEDE MUSICAL
3h.05
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
PICOTINE
5h.00
LAUREL ET HARDY
5h.30
AU PAYS DE L'ARC EN CIEL
6h.00
LES PIERRAFEU
6h.30
ACTUALITES 24
7h.00
MEETA
9h.00
A PROPOS
9h.30
HEBDO II
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.20
FORMAT NATIONAL
10h.36
APPELEZ-MOI LISE
11h.36
CINEMA

La Marquise de Brinvilliers (1re partie). Film historique réalisé par Franz Peter Wirth, avec Heideline Weis, Will Danin et Peter Pasetti. La marquise de Brinvilliers est condamnée à avoir la gorge tranohée et se remémore sa vie pour le moins mouvementée, consacrée à l'amour criminel du diabolique Chevalier de Sainte-Croix et à la vengeance

Ciné-club
Dimanche le 17 à 22h.30

«Répulsion» de Polansky



Ce ne sont peut-être pas les trouvailles dans les éclairages, les angles de prises de vue ou les mouvements de caméra qui vont fasciner les téléspectateurs de **Ciné-club** du dimanche 17décembre à 22h.30. à Radio-Canada. En regardant *Répulsion*, film de Roman Polansky, les amateurs de films auront également le plaisir de voir Catherine Deneuve, Ian Hendry, John Fraser, Patrick Wymark et Yvonne Furneaux dans un drame psychopathologique assez sophistiqué qui baigne dans une ambiance lourde, palpable qui, en elle-même, est déjà le procès du monde.

Mais voici l'histoire de ce film troublant. Belge d'origine, Carole vit aux Etats-Unis avec sa soeur Hélène et gagne sa vie comme manucure dans un salon de beauté. Hélène a pour amant un homme marié, Michael, avec qui elle a des moments orageux, et Michael exerce une sorte de fascination sur Carole. Colin, un jeune homme, s'intéresse à Carole, d'abord pour s'amuser, puis de plus en plus sincèrement. Carole devient distraite, absorbée; elle a des tics, des obsessions; les réalités de l'amour lui répugnent maladivement.

Hélène part en voyage, laissant Carole seule. Alors la névrose se déclenche avec une violence grandissante, des cauchemars érotiques la poursuivent, elle se calfeutre chez elle. Inquiet et sincèrement aimant, Colin va la trouver; il enfonce sa porte, n'obtenant pas de réponse. Elle entre désormais dans le monde de la folie. Hélène rentrant avec son amant la découvrira tombant d'inanition, sans doute à jamais aliénée.

Studio libre
Dimanche le 17 à 6h.00

En vedette: Isabelle Pierre, Pierre Létourneau, Jay Boivin et Les Sinners

A l'émission **Studio libre** qui sera télévisée en couleur à la chaine française de Radio-Canada dimanche 17 décembre à 6h.00 les invités de Steve Fiset seront Isabelle Pierre, Pierre Létourneau, Jay Boivin et Les Sinners. Cette émission sera réalisée par Raymonde Boucher.

Interprète de chansons à succès comme: *Parle-moi de toi, les Enfants de l'avenir* et *l'Hymne à la joie*, Isabelle Pierre poursuit une brillante carrière. La chanson du film «Les Mâles», *Le temps est bon*, fut un «tube» qui a imposé Isabelle Pierre au plus large public. A l'émission **Studio libre**, Isabelle Pierre accordera une brève interview à Steve Fiset et elle interprétera son dernier succès: *Ballade pour Sergio Leone*.

Pierre Létourneau est un auteur compositeur interprète qui a écrit plus de cent chansons depuis le début de sa carrière. Après un temps d'arrêt, il vient de terminer un microsillon dont il chantera en primeur deux chansons à l'émission **Studio libre**: *la Fleur et le couteau* et *Je ne m'en fais plus*. Pierre Létourneau accordera lui aussi une courte interview à Steve Fiset.

Découvert par les imprésarios de «Hair», Jay Boivin a d'abord chanté dans la production montréalaise de cette célèbre comédie musicale. Après un séjour aux Etats-Unis et en Europe, il revient à Montréal avec un nouveau bagage de chansons. A **Studio libre**, Jay Boivin va interpréter *Sharimalaya*.

Tous les amateurs de chansons connaissent Les Sinners (Louis Parizeau, Arthur, Jean-Guy Cossette, Alain Godoin et André Parenteau). Ce groupe qui a d'abord chanté le répertoire des Beatles et des Rolling Stones interprète maintenant ses propres compositions. Invités de Steve Fiset, ils nous présenteront leur derniere création: *On sera bien chez nous*

A propos...
vendredi 22 21 h 00

Pour ceux qui apprécient les chansons de Caroline Cler

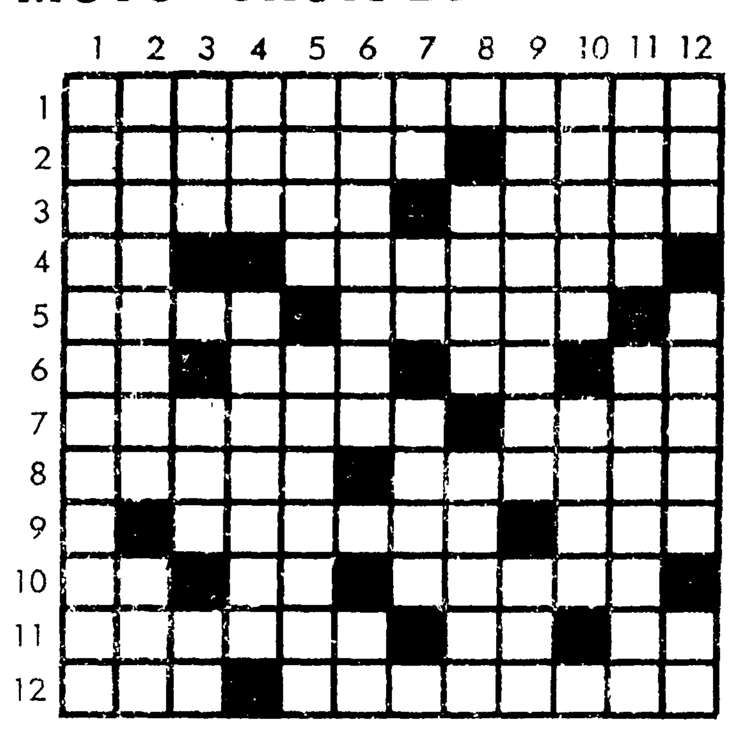
«Un certain libertinage»... tel est le sous-titre de l'émission **A propos...** qui sera télévisée en couleur à la chaine française de Radio-Canada le vendredi 22 décembre à 21 heures.

A cette émission animée par Benoit Girard, nous aurons le plaisir de voir et d'entendre les comédiennes **Denise Morelle**, Lise LaSalle, Jean Besré, Pierre Thériault et François Tassé. Pierre Leduc dirigera l'orchestre.

Sur un scénario de Raymond Royer, Clémence Desrochers a écrit un texte qui situe l'action dans une auberge rustique de l'époque des Trois Mousquetaires. S'inspirant du répertoire de Caroline Cler et des chansons lestes d'autrefois, les artistes invités de Benoit Girard nous présenteront, dans une mise en scène vivante, les pièces suivantes: *En revenant du Piedmont, la Ronde des cocus, Monsieur et Madame, Trop penser me font amours, l'Anguille, les Trente Brigands, Fait et faire, le Joueur de luth, Un villageois, le Petit Chat* et *Ma grand-mère*.

Peter Flinsch a dessiné les décors et Yvon Duhaime a signé les costumes de cette production fantaisiste de la série **A propos...** réalisée par Pierre Desjardins.

MOTS CROISES



HORIZONTAL

1- Relatif au régiment.
2- Service que rend une personne ou un objet. - Percevoir par le moyen des yeux.
3- Faire des pas de danse. - Grand arbre d'Asie et d'Afrique.
4- Pron. neutre anglais. - A subit une déformation par compression entre deux cylindres.
5- Adj. poss. - Tissu de paille ou de joncs entrelacés.
6- En les. - Unité de mesure de travail mécanique. - Obtenu. Coup de baguette.
7- Arbrisseau épineux à l'état sauvage. - Qui existe effectivement.
8- Toute ouverture dans un corps, pl. - Qui n'existe que dans l'imagination.
9- Faire ce que fait une autre personne. - Thymus du v[illegible]u.
10- Pron. pers. - Brigitte Bardot. - Panier en osier.
11- Canal étroit pour l'écoulement de l'eau. - Fille d'I[illegible]achos. Anc. note de musique.
12- Saison. - Du verbe élancer.

VERTICAL

1- Elémentaire, peu développé.
2- Faire administrer par l'Etat. - Meuble de repos.
3- Sorte de boisson. - Fidélité à remplir ses engagements. Symb. du germanium.
4- Pron. pers. - Genre de nymphéacées dont une espèce est le lotus sacré des hindous.
5- Substance produite par les abeilles. - Propre à faire rire.
6- Contraire à l'usage, à l'ordre. - Art. espagnol.
7- Nég. - Adj. poss. - Peu de chose.
8- Ville de premier ordre. - Tube qui permet l'écoulement d'un liquide.
9- Evénement imprévu, surprenant. - Pièce de la charrue.
10- Qui contient de l'iode. - Oreilles, en anglais.
11- Exprimer un sentiment de gaieté. - Spécialiste de la reliure.
12- Epoque. - Qui est du sexe ma[illegible]ulin. pl. - Adj. poss.

La sécurité Familiale souhaite BONNE FÊTE à ses membres suivants

VENDREDI, 15 décembre

M. Paul BOURGEOIS
Falher
M. L'abbe Fernand CROTEAU
Cold Lake
Mme Bernadette DOUCETTE
Falher
M. André GAGNON
New Fish Creek
M. Guy RICHARD
Courtenay

SAMEDI, 16 décembre

M. Georges BASTIEN
Guy
Jean-Charles JOURNAULT
St-Paul
M. Joseph LAVALLEE
Duvernay
Sr Madeleine FOURNIER F.J.
Pincher Creek
Sr Simone LALONDE c.s.c.
BEAVERLODGE
SR Alice PARE c.s.c.
BEAVERLODGE

DIMANCHE, 17 décembre

M. Lucien COULOMBE
Beaumont

LUNDI, 18 décembre

Mme Noella CHAREST
Falher
M. Lucien DROUIN
St-Paul
M. Richard GERVAIS
Pine Point
M. Albert JOLY
St-Paul
R.P. Daniel LAFRANCE
North Battleford
M. Bernard OUIMET
Bonnyville
M. Rosaire SAVARD
Jean-Côte
M. Noel TREMBLAY
Girouxville

MARDI, 19 décembre

Dr. Michel BOULANGER
Edmonton
M. Daniel DROUIN
Guy
M. Armand LAING
Bonnyville
M. Roger LAPLANTE
Vimy
Mme Jeanne d'Arc LEMIRE
Falher
M. Damien MARTIN
Edmonton

MERCREDI, 20 décembre

Mme Rose-Aimée BOUCHER
Donnelly
M. Paul Emile CAOUETTE
St-Paul
M. Ernest CHAUVET
Legal
Mme Hélène LAMONTAGNE
St-Paul
M. Gérald LANDRY
St-Paul
M. Louis LAURIN
McLennan
M. Marc LEMAY
Edmonton
DR.Louis MANDIN
St-Paul

JEUDI, 21 décembre

M. Gilles ANCTIL
Jean-Côté
M. Viateur AUDY
Edmonton
M. Robert BOULET
Grande Prairie
M. André CADRIN
Sherwood Park
M. George FORTIER
Nampa
Sr Thérèse JASMIN c.s.c.
Lac La Biche
M. Gérard NOEL
Guy
Mlle Juliette RICHARD
St-Paul

Solution du dernier Mot caché

LUDION

Cartes d'affaires professionnelles

LEO AYOTTE AGENCIES LTD Rep.: Leo Ayotte - J.O. Pilon Comptabilite, rapports d'impôts, Assurances generales Edifice La Survivance Bur. 422-2912 Rés. 455-1883	EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux 10127- 102e rue - Tél. 422-6927	DR R. D. Breault DR R. L. Dunnigan DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105 Rue - Chambre #302 Tel: 439 - 3797	DR J.-P. MOREAU DR J.H. HARVEY DR R.M. GLASGOW CHIRURGIE Orthopédique - traumatologie Suite 4, Edifice LeMarchand, Bur. 488-5235 - Rés. 482-6666	DR ANGUS BOYD B. A. M.D.; L. M. C.C., F. R. S.(c) Spécialiste en maternité, Maladies de femmes 202 Academy Place 11520 - 100e avenue, Bur: 488-1620 - Rés: 488-8893
OPTICAL PRESCRIPTION CO. 230 Edifice Physicians & Surgeons PAUL J. LORIEAU 8409 - 112e rue - Tél. 439-5094	HUTTON UPHOLSTERING CO. Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents Estimés gratuits 10542 - 96e rue - Tél. 424-6611	J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE 10343 ave. Jasper, Edmonton Bur. 422-2342	DR MICHEL BOULANGER M.D., L.M.C.C., - Chirurgie Bur. 482-5505 - Rés. 488-7241 12420 - 102e ave., Edmonton	DR ARTHUR PICHE B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924 Suite 110, Edifice LeMarchand
MacCOSHAM VAN LINES LTD Emmagasinage et transport Camions speciaux pour meubles Tel. 422-6171 - Edmonton	CANADIAN DENTURE CLINIC 103 Ed. Baltzan Tél. 422-8639 10156 - 101e rue - Edmonton	DR A. O'NEILL DENTISTE BILINGUE 307, Immeuble McLeod, Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	DR G.-RENE BOILEAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Dip. de l'ABS Spécialiste en chirurgie Bur.: 482-1246 Res.: 452-9718 104 Academy Place 11520 - 100e avenue	DR PAUL HERVIEUX DENTISTE Edifice Glenora Professional Bur: 452-2266 Rés: 454-3406 10204 - 125 Rue - Edmonton
LAMOTHE WELDING SERVICE Soudures de tous genres Où vous voulez, Quand vous voulez. 4027 - 105 Avenue Edmonton Tel: 465-7770	H. MILTON MARTIN MAISON FONDEE EN 19[illegible] Assurances de toutes sortes Représentée par, Mme Gertrude S. Plais #307 - 9939 - 115 Rue Tel: 482-3095 ou 474-7745	MARCEL AUBIN REPRESENTANT DES VENTES chez ERICKSEN DATSUN LTD 10982 - 101 Rue. Tél: 429-4611 Voitures de l'année et d'occasion	DR R.J. SABOURIN DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand - Edmonton	DR LEONARD D. NOBERT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shopper's Park St-Albert Bur. 599-8216
RAYMOND JOURNOUD Peintures de tous genres- Estimations gratuites Tel: 599-8302	DENIS J. BERUBE Représentant de la DOMINION LIFE Assurances-vie, automobile et incendie Tél. Bur. 399-5477 - C.P. 14 Rés. 399-8316 - Beaumont	DR A. CLERMONT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 Edifice Birks 104e rue et avenue Jasper	DR MAURICE CREURER B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 435-1131 - Rés. 469-0095 Southgate Medical Centre 11036 - 51e avenue, Edmonton	DR L.A. ARES, B.A., D.C. DR. A.L. COURTEAU, D.C. CHIROPRATICIENS 306 - Tegler - Tél: 422-0595 10660 - 156 Rue. Rés: 489-2938
ESPACE A LOUER	ESPACE A LOUER	ESPACE A LOUER	ESPACE A LOUER	J. GEORGES SABOURIN B.A. M.D., L.M. C.C., C.R.C.S. Obstétricien - gynécologue Spécialiste en maternité et maladies de femmes 208 Medical Arts Bur: 424-1273 11010 - Ave Jasper Rés: 465-1646

Les arts et les autres

Un pensum et rien d'autre

"Pop-Music-Rock": tel est le titre sans équivoque du premier livre français (Editions Champ Libre) consacré uniquement au mouvement rock depuis sa naissance, et parallèlement, à la musique dite populaire Signé par Philippe Daufouy et Jean-Pierre Sarton, l'ouvrage nous donne espoir, dès la préface, d'y trouver une critique à la fois historique et idéologique. Quelque chose de structuré, pense-t-on, où l'on pourrait retrouver (sans l'usage d'une loupe) les faits tels qu'ils sont.

Mais, on se rend compte rapidement que tout ce travail sombre dans l'utopie, les auteurs prenant position en faveur d'un parti-pris de nature politique au détriment de la représentativité de la musique pop et de son influence dans le contexte actuel. Près de 200 pages où l'on cherche les signes d'une étude sérieuse et non partisane et où l'on retrouve de façon affirmative que "la pop music rock est morte quelque part là-bas vers 1968-69. Probablement à Chicago".

S'inspirant de revues ou livres américains tels que "The Sound of the City", de C. Gillett, du "Billboard" ou encore DE "Rolling Stone", les auteurs attaquent leur sujet par les origines musicales du rock'n'roll d'abord, du rock ensuite, et enfin bifurquent vers la pop music "noire". La deuxième partie fait le bilan de la crise idéologique américaine et de la pop music de 1960 à 1967. Le troisième chapitre apporte une conclusion sur la canalisation de la crise, les hippies, les résultats marchands etc. Enfin, un court propos concernant la musique comme art/politique offre d'éclairci [illegible] le problème de l'art dans le système capitaliste". Question de se donner bonne conscience, on bâcle le tout par une discographie sélective, mais combien abrégée.

Mais par chance, contrairement à ces plumitifs, la musique elle, évolue. De par ces écrits, tout porte à croire que la pop music rock vient d'imprimer sa face sur le voile du marxisme. Faute d'analyse, le lecteur retrouvera toutefois une forte documentation. La recherche et les commentaires que l'on y retrouve en exergue, donnent à l'ouvrage une certaine valeur historique non négligeable. Il en émerge, en outre, d'intéressantes anecdotes puisées au travers de nombreuses déclarations de grands de la musique d'aujourd'hui: Bob Dylan, Jimi Hendrix, John Lennon, etc... On comprendra qu'il est inutile de traiter à la légère un domaine si important, surtout si on s'accommode d'un certain maniérisme orné de citations à la Karl Marx. Et, puis il faut en connaître un bout avant d'en arriver à classifier de façon aussi catégorique un mouvement appelé à s'intensifier par le courant normal des choses, notamment par l'expérience et la découverte d'agencements électroniques nouveaux. Elmer Iseler directeur du Choeur Mendelssohn de Toronto, déclarait récemment que pour la musique de l'avenir, il fallait "se tourner vers les jeunes compositeurs qui travaillent dans le domaine de la musique rock. "L'opéra rock" Jésus Christ Superstar" figure au nombre de ses albums favoris".

Que la pop music/rock existe comme valeur marchande soit. Qu'elle reçoive beaucoup plus qu'elle ne donne, soit. Qu'à cause d'elle, nous devenions esclaves du mythe des vedettes, soit. Mais elle est aussi et avant tout une présence qui chatouille parfois, égratigne souvent et blesse à tout coup les esprits élégants qui se forcent d'oublier leurs oreilles au vestiaire. La pop music/rock n'est pas morte. Ce n'était qu'une fausse rumeur lancée par des collégiens en mal de bonnes notes... sur une mauvaise gamme.

"La sagouine" à Paris

Une pièce d'un auteur acadien a été présentée pour la première fois à Paris, avec interprétations, éclairages, costumes et régie d'un ensemble acadien. Il s'agit, bien sûr, de "La Sagouine" d'Antonine Maillet qui a fait l'objet d'une représentation jeudi qui a fait l'objet d'une représentation au Centre culturel canadien.

En visite officielle à Paris, M. Richard Hatfield, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, s'est félicité qu'une telle pièce puisse être présentée à Paris.

"La Sagouine" est un monologue. Ce sont les réflexions d'une humble femme de pêcheur. Septuagénaire, elle égrène des souvenirs qui reflètent toute sa condition humaine. Groupés en un certain nombre de thèmes, ils constituent autant de tableaux: le métier, la religion, la nationalité, les classes sociales, la mort, ainsi que les grands événements: le baptême, le mariage, Noël, la fonte des neiges, etc.

Mais à travers "La Sagouine" qu'interprète admirablement, avec la simplicité bonhomme ou attendrie qui convient, Viola Léger, c'est le destin de toute une race qui est évoqué. Le soliloque plein de finesse est empreint de causticité, de poésie, d'humour et d'humanité.

"La Sagouine" sera à Edmonton au cours de l'hiver. Sans aucun doute, la présentation de cette pièce, sous les hospices du T.F.E. sera l'événement artistique de l'année pour la communauté canadienne-française de l'Alberta.

(suite de la page 3)

L'Archidiocèse ...

distribué les sacrements à nos enfants, vous avez sympathisé avec nous dans nos afflictions et nos deuils. Nous avons apprécié aussi votre dévotion à la Sainte-Vierge, prenant part à notre pélérinage annuel, du 15 août. En remerciement pour tout cela, nous vous offrons notre amour".

Une dame de la Ligue féminine Catholique apporta aussi son témoignage en anglais; puis de l'autel, Mgr Routhier répondit: Il dit d'abord être très ému devant tous ces témoignages, puis il nous fait part des impressions qui l'animent. "Durant les 28 ans que j'ai passé parmie vous, j'ai rencontré une véritable affection, un sens de respect, un désir de croissance spirituelle. C'est avec peine que je pars même après avoir remis ma démission moi-même. C'est que je n'avais plus la résistance devant ces responsablitités à accomplir et j'ai senti que, dans l'intérêt du diocèse, il fallait un plus jeune pour assumer la responsablitié du gouvernement de ce diocèse. Je suis touché des témoignages que vous manifesté, j'ait toujours apprécié votre dévouement, respect. Le gouvernement d'un diocèse ne peut se faire sans y rencontrer certaines frictions, je crois bon de demander pardon à ceux que j'aurais pu blesser dans le cours de ces années.

"Il y eut de grands changements depuis mon arrivée il y a 28 ans. La population a doublé. Les paroisses ont augmentées. Le nombre des élèves dans nos écoles catholiques a quadruplé. C'est ma consolation que la foi se conservera. Pour cela il faut compter sur les familles et obtenir également des vocations. Dieu sera avec son Eglise d'une façon indéfectible jusqu'à la fin des temps. Notre-Seigneur compare à un grain de sénevé la croissance graduelle de ce royaume, qui se continuera dans la prière et le sacrifice et comme le demande la sainte Vierge à Fatima acceptons généreusement la vie de famille avec ses croix comme avec ses joies. L'observance générale del la Loi de Dieu dans l'état de mariage est une condition pour obtenir la paix et la joie du coeur.

"Ma dernière exhortation est pour vous demander de rester fidèle au Christ, de garder l'amour de la Vierge, de vous rappeler que la loi de Dieu sera votre joie. Malgré les sacrifices que cela impose, si nous y sommes fidèles, nous n'aurons pas à craindre la mort. Gardons surtout un grand amour pour la sainte Vierge et rappelons-nous son amour maternel. Le saint Curé d'Ars disait que l'amour de toutes les mères ne forment qu'un glaçon à comparer à celle de la Sainte Vierge. Prions donc cette divine Mère, étant assurés que par son Fils nous arriverons au Père".

Une grande foule assista à la messe qui suivit et les communions furent très nombreuses. A la suite de cette messe, l'assistance se rendit dans la salle pour une dernière rencontre personnelle avec Mgr Routhier. C'était fête à McLennan nous nous réjouissons d'entourer notre Evêque, de lui exprimer notre reconnaissance et nos bons sentiments, mais cela se faisait avec un sentiment de tristesse intérieure, une certaine nostalgie à la pensée que nous avions perdu notre bon Mgr Routhier qui avait passé plus de 28 ans au milieu de nous en faisant le bien. C'est un cri de reconnaissance qui s'élevait de nos coeurs et nous le répétons ici: Merci beaucoup Mgr, et que Dieu vous garde.

Père Denis Dubuc O.M.I.

Une pléiade d'artistes fêtera le "patriarche" du cinéma, Adolph Zukor

HOLLYWOOD (Reuter) - Des projets sont mis en oeuvre pour célébrer le centième anniversaire du "patriarche" de l'industrie cinématographique de Hollywood, Adolph Zukor, fondateur de Paramount Pictures.

Une pléiade de grands noms du cinéma participeront à un spectacle théâtral, le 7 janvier, au cours duquel on offrira un gâteau couronné de 100 bougies à Zukor, un Hongrois qui était arrivé à New York en 1888 avec $25 en poche.

Les organisateurs ont mentionné que Bob Hope, Bing Crosby et Dorothy Lamour chanteraient l'un de leurs numéros de la série des films "Road".

Mae West, qui fêtera son 80ème anniversaire l'an prochain, interprétera l'une des chansons scabreuses tirées de ses films qui avaient contribué à sauver la firme Paramount de la banqueroute durant les années de dépression.

Frank Yablans, président du conseil d'administration de Paramount, ne prévoit pas que Marlon Brando assistera à la fête.

La vedette du film "The Godfather" est en partie responsable de l'actuelle prospérité de la compagnie.

"Il faudrait que le spectacle ait lieu à Tahiti", a commenté M. Yablans.

Marlon Brando passe une grande partie de son temps sur une île polynésienne qu'il est en train de transformer en attraction touristique.

Les recettes du spectacle, qui seraient d'environ $500,000, seront versées pour les oeuvres de bienfaisance de Variety Clubs International. Chacune des 100 bougies sera vendue $1,000 pièce.

Adolph Zukor, encore actif bien que souffrant de troubles de la vue, habite six mois à New York et le reste de l'année à Los Angeles. Il doit prononcer un petit discours le jour de son anniversaire.

Cet ancien commerçant en fourrure avait commencé sa carrière dans l'industrie du cinéma au début du siècle, en achetant des arcades de distributeurs automatiques de projections. En 1912, il fondait la compagnie Famous Players, laquelle cinq ans plus tard était fusionnée avec d'autres firmes pour former la Société Paramount.

Le monde du sport

$1,400,000 pour jouer au golf

NEW YORK Marvin Miller, directeur exécutif de l'Association des joueurs de baseball, a accusé le commissaire Bowie Kuhn d'avoir dit une déclaration frauduleuse qui aura des répercussions graves quant aux négociations entre les propriétaires d'équipes et les joueurs. Miller s'est dit extrêmement déçu de la conférence que le commissaire a tenue le 29 novembre à Hawaii et au cours de laquelle il a révélé les sources de conflit entre les deux parties, lesquelles sources devaient être tenues secrètes. "L'attitude de Kuhn ne résultera que dans le durcissement de la position des joueurs", a dit Miller.

JACK NICKLAUS, qui a gagné $320,000 cette année, se croit capable d'en remporter $400,000 en 1973 sur le circuit professionnel américain. Pour atteindre cet objectif qui fait rêver il entamera sa saison dès le tournoi de Los Angeles (du 4 au 7 janvier), auquel il n'a pas participé depuis 1962, l'année de ses débuts. Il n'y remporta alors que $33,000 un départ médiocre qui fait maintenant sourire le golfeur de Columbus, lequel a empoché une moyenne de $62 pour chaque coup qu'il a joué cette année dans les 19 tournois auxquels il a participé.

LE GOLF professionnel féminin, sur les traces de son florissant homologue masculin, est en plein expansion aux Etats-Unis. Bud Erikson, directeur exécutif de l'Association des joueuses professionnelles, a annoncé à New York quel le circuit des golfeuses (une trentaine de compétitions) sera doté de $1,400,000 de prix en 1973 et comprendra notamment quatre épreuves offrant $100,000 et plus. Ils auront pour théâtre Palm Springs (Californie $135, 000) Port Sainte-Lucie (Floride), Houston (Texas) et Las Vegas (tous trois $100,000). Kathy Whinthworth, le Jack Nicklaus féminin, a remporté $65,000 cette saison et pourrait être, l'an prochain, la première à atteindre le chiffre historique de $100,000 de gains durant sa saison.

DALE ROLFE sera au rancart pour environ dix jours à la suite d'une légère commotion cérébrale dont il a été victime alors que les Rangers affrontaient les Sabres de Buffalo. On sait que les Rangers sont déjà privés des défenseurs Jim Neilson , Brad Park, et de l'ailier gauche Steve Vickers.

RAY TERRELL un nageur qui avait été exclu de l'équipe olympique britannique pour possession de drogue en août dernier, a été acquitté par le tribunal de Coventry dans le Warwickshire en Angleterre. Terrell, qui avait représenté la Grande Bretagne aux Jeux Olympiques de Mexico en 1968 à l'âge de 15 ans, avait été inculpé de possession de drogue lorsque la police avait découvert 14 milligrammes de hashisch dans sa chambre d'hôtel. Le nageur avait plaidé non coupable mais avait déclaré que certains de ses coequipiers s'adonnaient de temps en temps à cette drogue. S'adressant au tribunal, Terrell a déclaré que lui et cinq autres nageurs s'étaient cotisés pour acheter du haschisch à Southampton. "Je voulais faire comme les autres mais je n'ai jamais fumé de ma vie", a-t-il ajouté.

JOHNNY BENCH ne connaîtra qu'aujourd'hui les résultats des examens plumonaires qu'on lui a récemment fait subir pour savoir qs'il devrait être opéré pour une tache au poumon droit. Si une intervention chirurgicale s'avere nécessaire, elle aura lieu au Christ Hospital de Cincinnati. Même si on l'opère on croit que le brillant receveur et frappeur des Reds sera prêt pour le camp d'entraînement en mars.

ROBERT SAMSON est le conducteur qui, jusqu'ici et d'emblée, a conservé la meilleure moyenne à la piste Blue Bonnet. En 207 courses, il a fini premier 57 fois, deuxième 32 fois et troisième 19 fois.



LES VAINQUEURS DES TROPHÉES DE FOOTBALL SCHENLEY POUR 1972

Après cinq nominations depuis 1965, Garney Henley, le Monsieur Fait-tout des Tiger-Cats de Hamilton a été finalement proclamé vainqueur du trophéee Schenley accordé au Joueur par Excellence de l'année au football professionnel canadien. Henley, qu'on a utilisé tant à l'attaque qu'à la défensive cette saison, s'est assuré le trophée à Hamilton lors de la remise officielle des trophées Schenley au cours de la semaine de la coupe Grey. Henley, 2e de gauche, est devenu seulement le 2e joueur dans l'histoire des Tiger-Cats à mériter ce trophée du Joueur par Excellence précédé seulement par le quart Bernie Faloney en 1961. Un choix exceptionnel que celui de Henley dont l'équipe a affronté les Roughriders de la Saskatchewan dans la classique de la coupe Grey, qui devait également avoir lieu à Hamilton. La présentation officielle des trophées a eu lieu à la caserne militaire de Hamilton et à cette occasion, M. D.W. McNaughton, président de Schenley du Canada a dévoilé devant une assistance de 2,200 personnes, devait en quelque sorte créer un nouveau slogan en déclarant: "Le Schenley pour Henley". De gauche à droite, John Helton, bloqueur défensif des Stampeders de Calgary, vainqueur du titre de meilleur joueur de ligne de l'année; Garney Henley; Chuck Ealey, quart du club Hamilton et nommé la recrue de l'année, un nouvelle catégorie pour 1972; Jim Young, receveur de passes étoile des Lions de la Colombie-Britannique et gagnant du titre du Joueur Canadien de l'année. Jim Young en était à son 2e triomphe à titre du Canadien puisqu'il avait aussi mérité le titre en 1970. Le résultat du 3e et dernier tour de scrutin avait été remis entre les mains de M. Jack Main, du Montreal Trust, qui encore une fois a tenu les résultats au secret total jusqu'au moment des présentations officielles aux récipiendaires. A titre de Joueur par Excellence, Garney Henley a aussi reçu $2,000 en bons du gouvernement tandis que le Canadien de l'Année et le Meilleur Joueur de ligne se sont mérité chacun $1,500 en bons. Quant à la recrue de l'année, Chuck Ealey, il a mérité un bon de $1,000. Les finalistes dans les 3 premières catégories ont chacun reçu un bon de $500 alors que le finaliste de la catégorie quant à la recrue de l'année a mérité $250. Les 8 finalistes ont tous reçu en plus une peinture d'eux-mêmes.